

Avant-propos

La décision du Fasild (Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et de lutte contre les discriminations) et de l'Insee de publier, à l'échelle de chaque région française, un atlas régional des populations immigrées vise à mettre à la disposition des acteurs publics et privés, un outil de connaissance et de réflexion.

L'« Atlas des populations immigrées du Nord-Pas-de-Calais » est le fruit d'une collaboration entre la direction régionale du Fasild et la direction régionale de l'Insee. Il est un outil de connaissance sur la place de la population immigrée dans la région, fondé sur des données quantitatives.

Ce dossier est réalisé à partir des résultats du recensement de la population de 1999. Les premiers résultats des enquêtes annuelles de recensement de 2004 et 2005 permettent également de donner un éclairage plus récent sur certains thèmes. La population immigrée y est décrite à travers l'origine et l'implantation géographique, les conditions de vie, le niveau de formation et l'accès à l'emploi.

Cette vision statistique de la population immigrée ne saurait décrire toute la diversité et la complexité du phénomène migratoire en Nord-Pas-de-Calais. Elle ne vise pas non plus à rendre compte d'une histoire des migrations qui plonge fort loin dans l'histoire de la région. Ce document s'efforce de restituer la photographie la plus objective possible de la situation de la population immigrée.

L'objet d'un tel ouvrage est d'éclairer le débat social sur la base de données chiffrées. Nous souhaitons qu'il devienne aussi un outil pédagogique pour le grand public, afin d'aider à une meilleure compréhension de la diversité des peuplements dans notre région.

Fadéla BENRABIA

Directrice régionale
du Fasild

Jean-Jacques MALPOT

Directeur régional
de l'Insee

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Jean-Jacques MALPOT
COORDINATION DU DOSSIER : Jocelyne LEROUGE
COORDINATION TECHNIQUE DU DOSSIER : Fabrice CARLIER et Christian DE RUYCK (Insee)
SUIVI PARTENARIAL : Fadéla BENRABIA , Abdel Kader HAMADI (Fasild Nord-Pas-de-Calais)
CONTRIBUTION AUX ÉTUDES : Patricia ANTONOV-ZAFIROV, Pierre GRAVEROL, Laetitia BAUDRIN
CARTOGRAPHIE : Martine SÉNÉCHAL
RÉDACTEUR EN CHEF : Jean-Luc VAN GHELUWE
SECRÉTAIRE DE RÉDACTION : Francine LEDUC
RESPONSABLE FABRICATION : Christian DE RUYCK
MAQUETTE : Fabrice CARLIER
COUVERTURE : Claude VISAYZE
COMPOSITION : Claude VISAYZE
VENTE : Bureau de vente - 130, avenue du Président J.F. Kennedy - BP 769 - 59034 LILLE CEDEX
TÉLÉPHONE : 03 20 62 86 66 - TÉLÉCOPIEUR : 03 20 62 88 03
IMPRESSION : DERMAUT GRAPHIC

ATLAS DES POPULATIONS IMMIGRÉES DE LA RÉGION NORD-PAS-DE-CALAIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES
DIRECTION RÉGIONALE NORD-PAS-DE-CALAIS
130, avenue du Prédident J.F. Kennedy - BP 769 - 59034 LILLE CEDEX
DIRECTEUR RÉGIONAL : Jean-Jacques MALPOT
SERVICE ADMINISTRATION DES RESSOURCES : Brigitte RABIN
SERVICE STATISTIQUE : Jean-Christophe FANOUILLET
SERVICE ÉTUDES ET DIFFUSION : Aurélien DAUBAIRE
CPPAP 517 AD ISSN 0395-8647 ISBN 2-1105-2318-2

Dépôt légal Décembre 2006 © Insee 2006
Imprimerie DERMAUT GRAPHIC - 38, rue Maurice Sarraut - BP 195 - 59334 TOURCOING CEDEX - France
Téléphone : 03 20 28 93 20 - Télécopieur : 03 20 28 93 21 - Courriel : imprimerie@dermaut-graphic.com

Sommaire

Avant-propos	1
Introduction : la région Nord-Pas-de-Calais, ancienne terre d'immigration	4
I - L'immigration en région Nord-Pas-de-Calais	7 à 21
Les immigrés en Nord-Pas-de-Calais	
Le Nord-Pas-de-Calais et les autres régions	
Les pays d'origine	
Les périodes d'arrivée	
Les immigrés arrivés dans la région depuis 1990	
Caractéristiques démographiques	
Localisation des immigrés	
II - Conditions de vie	23 à 29
Ménages immigrés	
Familles et enfants	
Logements	
III - Formation et emploi	31 à 41
Éducation, formation	
Population active	
Chômage	
Caractéristiques de l'emploi	
Les retraités	
Concepts - Sources - Définitions	42 à 43
Les mots pour le dire	44
Bibliographie pour aller plus loin	45 à 46
Présentation des deux organismes partenaires	47
Sites Internet	48

Introduction

LA RÉGION NORD-PAS-DE-CALAIS, ANCIENNE TERRE D'IMMIGRATION

L'histoire des flux migratoires dans la région Nord-Pas-de-Calais s'avère complexe tant elle est fortement liée à l'évolution de ce territoire ; c'est la raison pour laquelle, pour des motifs de présentation, les flux qui se sont succédés, entremêlés et parfois superposés sur ce territoire sont présentés historiquement.

Le recours à la main-d'œuvre étrangère apparaît dès la première moitié du XIX^e siècle avec les prémices de la révolution industrielle. Paradoxalement, ce processus s'inscrit dans un contexte démographique régional fort différent de l'ensemble du territoire. Au cours du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e siècle, la région se singularise par une croissance démographique qui contraste avec l'atonie générale de la France. Ce dynamisme démographique repose, avant tout, sur une forte natalité dont l'apport ne fut jamais totalement gommé par une mortalité élevée. Cette situation se prolonge après la Première Guerre mondiale.

En dépit d'une situation démographique favorable, les entreprises ont besoin d'une main-d'œuvre étrangère pour travailler dans l'industrie régionale. Les **Belges** constituent les premiers flux. Le premier flux apparaît vers 1855-1865, au moment où les patrons du textile roubaisien, confrontés à la libre concurrence, se heurtent à la fois à la résistance des « broutteux », ces tisserands, artisans à domicile, qui refusent de travailler à la fabrique¹ et à la nécessité de rationaliser la production.

En dix ans, l'entrepreneuriat local modernise la production en recrutant massivement des ouvriers belges. Par la suite, les migrants belges flamands affluent pour des raisons économiques dans tous les centres industriels du département du Nord et poussés par la crise agricole que traverse la Flandre. De 77 700 (pour 80 800 étrangers) en 1851, leur nombre passe à 298 000 (pour 305 000 étrangers) en 1886. On avait désormais affaire à un recrutement de masse visant à satisfaire les besoins de main-d'œuvre sans cesse croissants de l'industrie.

Le second flux débute en 1921 avec le recrutement de milliers de travailleurs **polonais** par les compagnies minières. Les migrants s'installent surtout dans le Pas-de-Calais, département qui, compte tenu de son dynamisme démographique, a assuré sa mutation industrielle. Le recrutement des Polonais, rendu nécessaire par les effets de la Première Guerre mondiale et par la désaffection des populations locales pour le travail de la mine, fut structuré dans le cadre d'un accord négocié entre les gouvernements français et polonais et le Comité central des houillères de France. En dix ans, le nombre des migrants passa de 4 700 (1921) à 192 000 (1931). Leur séjour en France se voulait transitoire².

Par ailleurs entre 1909 et 1913, les compagnies minières, confrontées à la désaffection des travailleurs locaux, font venir quelques centaines de travailleurs **algériens**, originaires de la Kabylie dans leur grande majorité. Cette main-d'œuvre est constituée d'hommes jeunes qui viennent travailler pour deux ou trois ans dans les mines et dans l'industrie chimique. Après 1918, la main-d'œuvre originaire des départements français d'Algérie varie au gré de la conjoncture économique et des modifications de la réglementation. L'entrée en vigueur du statut de 1947, qui fait de « l'Algérien musulman » un citoyen français, facilite la circulation de cette main-d'œuvre afin de répondre au besoin lié à la reconstruction de l'après-guerre. Ces hommes sont employés massivement dans différents secteurs de l'industrie faisant appel à de la main-d'œuvre peu qualifiée. En 1962, l'indépendance de l'Algérie ne limite aucunement le flux régulier de travailleurs mais en modifie sa structure. Ce mouvement s'accompagne de l'arrivée de familles et marque le début de leur installation dans la région³.

Le premier flux important de migrants **italiens** arrive dans la région après 1918 pour participer au nettoyage des champs de bataille aux côtés des travailleurs coloniaux. Un certain nombre d'entre eux s'installent dans l'agglomération lilloise, le bassin minier et la vallée de la Sambre. Cette immigration de travailleurs a diversifié

assez rapidement son activité par l'ouverture de commerces, voire l'occupation de postes d'encadrement dans le bâtiment. À partir de 1925, le gouvernement italien freine ces départs. La seconde vague migratoire se produit après la Seconde Guerre mondiale : 25 000 travailleurs sont alors employés dans les mines. Il s'agit d'une immigration organisée dans le cadre d'accords gouvernementaux⁴.

L'envoi, en 1916, d'un corps expéditionnaire⁵ dans les tranchées du Pas-de-Calais aux côtés de la France et de la Grande-Bretagne marque l'arrivée des **Portugais** dans la région. Il est suivi du recrutement de 20 000 travailleurs dans le cadre d'un accord de main-d'œuvre. Il s'agit d'une immigration essentiellement masculine. À la fin du conflit, peu d'entre eux retournent dans leur pays. En 1926, de nombreux exilés politiques trouvent refuge en France auprès de compatriotes déjà installés. Entre 1930 et 1956, les entreprises recrutent quelques travailleurs portugais pour combler le déficit de main-d'œuvre.

Entre 1962 et 1966, l'immigration portugaise connaît un essor important. Ils seront plus de 24 000 employés en 1966 dans différents secteurs de l'industrie dans la région comme le bâtiment, les travaux publics, la métallurgie, la chimie.

Les **Marocains** alimentent le dernier grand flux migratoire lié à l'ère industrielle. Au lendemain de la Première Guerre mondiale, les compagnies minières emploient des petits groupes de travailleurs marocains, originaires dans leur grande majorité du Sud marocain. À partir de 1947, les Houillères nationales diversifient le recrutement de la main-d'œuvre en ayant de plus en plus recours à des travailleurs marocains. Au cours du XX^e siècle, la population immigrée de la région Nord-Pas-de-Calais se diversifie.

¹ Un épisode de la révolution industrielle : ouvriers à demeure, ouvriers immigrés dans l'industrie cotonnière de Roubaix de 1857 à 1964 - F. Lentacker - Revue du Nord LXIX - 4, 1987.

² Polonais méconnus - Histoire des travailleurs immigrés en France dans l'entre-deux-guerres - J. Ponty - Publications de la Sorbonne - Paris - 1988.

³ La communauté algérienne, étude sur l'immigration algérienne dans le Nord - 1945-1972 - A. Salah - Université de Lille III - 1973.

⁴ Les Italiens : une immigration d'appoint - R. Damiani - Tous gueules noires, histoire de l'immigration dans le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais - Centre historique minier de Lewarde - Mémoires de Gaillette n° 8, novembre 2004.

⁵ Les phases de l'immigration portugaise des années vingt aux années soixante-dix - Marie-Christine Volovitch-Tavorès - Mars 2001 sur le site <http://barthes.ens.fr/clio/revue/AHI/articles/volumes/volovitch.html>

Page blanche

L'IMMIGRATION EN RÉGION NORD-PAS-DE-CALAIS

En 2004, 179 100 immigrés résident dans le Nord-Pas-de-Calais, soit 4,5% de la population. Près des deux tiers d'entre eux sont étrangers, les autres ayant acquis la nationalité française. Si la part des immigrés dans la population régionale a baissé depuis les années soixante-dix, celle-ci se stabilise entre 1999 et 2004.

Aux courants migratoires les plus anciens venus de Belgique ou de Pologne, ont succédé ceux de l'Europe du Sud et du Maghreb. En 2004, 74% des immigrés nordistes sont originaires de six pays : Algérie, Maroc, Belgique, Italie, Portugal et Pologne. La métropole lilloise, une partie de l'ex-bassin minier et la bande frontalière de la Sambre-Avesnois constituent les principaux territoires d'accueil.

Dans la région, comme à l'échelon national, le vieillissement de la population immigrée est plus marqué que celui de la population régionale. Il résulte d'un double mécanisme : les immigrés des grandes cohortes d'après-guerre sont aujourd'hui âgés et les installations d'immigrés ont ralenti depuis 1975. Parallèlement la population immigrée s'est féminisée, et en 2004, dans le Nord-Pas-de-Calais, les femmes sont aussi nombreuses que les hommes.

Les immigrés en Nord-Pas-de-Calais

D'après les premiers résultats des enquêtes de recensements 2004 et 2005, le Nord-Pas-de-Calais compte environ 179 100 immigrés, personnes résidant en France et nées étrangères dans un pays étranger.

Proportionnellement moins d'immigrés en Nord-Pas-de-Calais qu'en France

À la mi-2004, les immigrés représentent 4,5% des habitants du Nord-Pas-de-Calais contre 8,1% en France. Si les niveaux diffèrent, les tendances s'opposent également depuis plusieurs décennies. De 1968 à 1999, le nombre d'immigrés a baissé de 23% dans la région alors qu'il a augmenté de plus de 30% en France. Plus récemment, entre 1999 et mi-2004, le nombre d'immigrés a augmenté plus faiblement dans la région qu'en France : +4% contre +14%.

Le nombre d'étrangers en baisse dans le Nord-Pas-de-Calais

Les immigrés peuvent avoir acquis la nationalité française ou bien demeurer étrangers. Par ailleurs, certaines personnes nées en France sont étrangères : les enfants de parents étrangers avant l'âge d'acquisition de la nationalité française ou bien encore les personnes ayant refusé la nationalité française.

Mi-2004, environ 127 000 étrangers sont installés dans la région. Ils représentent 3,2% de la population régionale, niveau en baisse depuis 1975 où il s'élevait à 5,2%. Ils sont moins présents qu'au plan national bien que la tendance y soit aussi à la baisse : 5,8% mi-2004 après 6,5% en 1975. Le Nord-Pas-de-Calais se démarque par une baisse du nombre d'étrangers : -3,5% de 1999 à mi-2004 alors que leur nombre a augmenté de 6,8% en France.

Parmi ces étrangers, 86% sont nés à l'étranger et sont donc qualifiés d'immigrés. Cette proportion est presque identique au niveau national. Le nombre d'étrangers nés à l'étranger n'a presque pas évolué de 1999 à la mi-2004 dans la région alors qu'il augmente de 7,6% dans l'ensemble de la France.

La plupart des immigrés ont conservé leur nationalité d'origine

D'après les résultats détaillés du recensement de 1999, une majorité (63%) des immigrés présents dans le Nord-Pas-de-Calais avaient conservé leur nationalité d'origine. Cette proportion est presque identique au plan national. Elle variait fortement selon le pays d'origine. Ainsi, les personnes venues

d'Asie ont acquis la nationalité française plus souvent que la moyenne, par exemple les Vietnamiens devenus Français pour près de 80% d'entre eux. De même, environ 70% des personnes nées en Pologne (ou en Allemagne¹) ou polonaises ont acquis la nationalité française. En revanche, les ressortissants d'autres pays gardent plus souvent leur nationalité. Il en va ainsi des immigrés nés en Turquie, au Royaume-Uni, au Portugal ou en Algérie : seuls 10 à 25% d'entre eux ont acquis la nationalité française.

¹ 46% des immigrés nés en Allemagne sont de nationalité polonaise d'origine.

Tableau 1 : POPULATION IMMIGRÉE EN 1982, 1990, 1999 ET 2004-2005

Unités : nombre, %

	1982	1990	1999	2004-2005 (estimation)
Nord-Pas-de-Calais				
Hommes	106 016	93 419	84 925	89 400
Femmes	103 380	95 977	87 659	89 700
Ensemble	209 396	189 396	172 584	179 100
Part dans la population totale	5,3	4,8	4,3	4,5
France				
Hommes	2 178 816	2 168 271	2 166 318	2 445 000
Femmes	1 858 220	1 997 681	2 139 776	2 485 000
Ensemble	4 037 036	4 165 952	4 306 094	4 930 000
Part dans la population totale	7,4	7,4	7,4	8,1

Source : Insee - Recensements de la population - Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005

**Tableau 2 : POPULATION IMMIGRÉE ET POPULATION ÉTRANGÈRE
EN NORD-PAS-DE-CALAIS DE 1968 À 2004-2005**

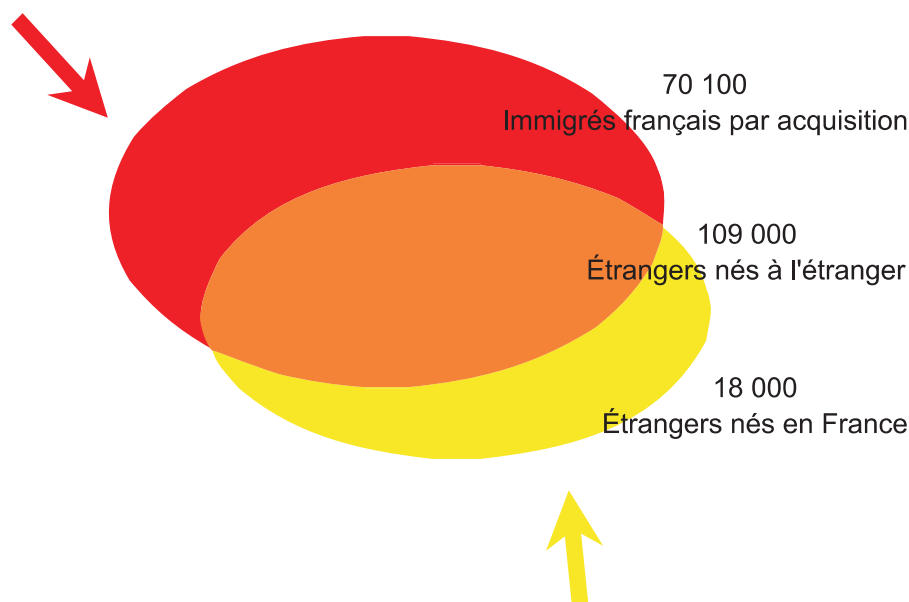
Unités : nombre, %

	1968	1975	1982	1990	1999	2004-2005 (estimation)
Population immigrée	224 880	228 475	209 396	189 396	172 584	179 100
Part dans la population totale	5,9	5,8	5,3	4,8	4,3	4,5
Population étrangère	183 700	204 810	196 368	166 543	131 695	127 000
Part dans la population totale	4,8	5,2	5,0	4,2	3,3	3,2

Source : Insee - Recensements de la population - Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005

Graphique : IMMIGRÉS ET ÉTRANGERS EN NORD-PAS-DE-CALAIS EN 2004-2005

179 100 Immigrés = Immigrés français par acquisition + étrangers nés à l'étranger



127 000 Étrangers = Étrangers nés en France et à l'étranger

Source : Insee - Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005

Mi-2004, les quelque 179 100 immigrés vivant dans le Nord-Pas-de-Calais placent la région au sixième rang en termes de nombre d'immigrés y résidant. La population immigrée se répartit très inégalement sur le territoire français puisque trois régions en accueillent plus de la moitié. L'Île-de-France à elle seule concentre plus du tiers des immigrés vivant en métropole, les régions Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur près d'un dixième chacune. Le Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées précèdent également le Nord-Pas-de-Calais mais accueillent chacune moins de 5% de la population immigrée.

Une proportion d'immigrés très variable selon les régions

Le Nord-Pas-de-Calais se classe au quatorzième rang au regard de la part des immigrés dans la population totale, à égalité avec la Picardie et l'Auvergne. Les régions sont très hétérogènes de ce point de vue. En effet, les proportions d'immigrés sont élevées en Île-de-France, qui compte près de 17% d'immigrés, dans toute la frange sud du pays, notamment en Provence-Alpes-Côte-d'Azur, et à la frontière allemande. En revanche, l'Ouest du pays compte nettement moins d'immigrés : ils représentent à peine un peu plus de 2% de la population bretonne.

À l'inverse de la plupart des régions, moins d'immigrés qu'hier en Nord-Pas-de-Calais

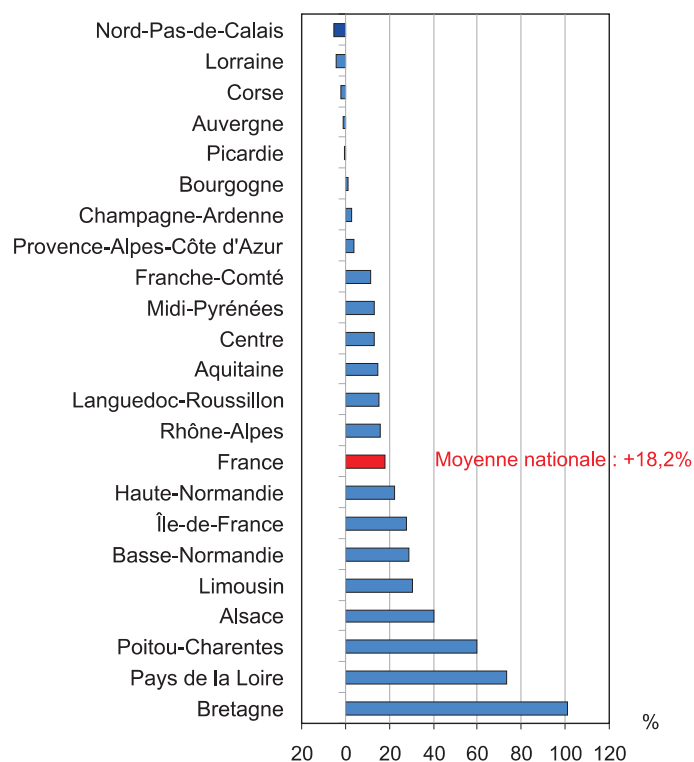
Dans un contexte national d'augmentation de la population immigrée entre 1990 et mi-2004 (+18,2% en moyenne nationale), plus des trois quarts des régions ont vu leur nombre d'immigrés augmenter sur cette période. Les régions de l'Ouest, en croissance démographique marquée entre 1990 et mi-2004, ont même connu une forte augmentation du nombre d'immigrés : +101% en Bretagne, +73% en Pays de la Loire, +60% en Poitou-Charentes (il s'agit toutefois dans ces cas d'effectifs inférieurs à 90 000 personnes et, en 1999, ces régions conservent une faible part d'immigrés parmi leurs habitants).

Contrairement à cette tendance, la population immigrée du Nord-Pas-de-Calais a diminué d'un peu plus de 10 000 personnes de 1990 à la mi-2004. Le nombre d'immigrés a ainsi reculé de 5,4% sur cette période alors que la population régionale augmentait. C'est la région où le nombre d'immigrés a le plus fortement baissé avec la Lorraine qui en perd 4,3%.

Tableau : POPULATION IMMIGRÉE PAR RÉGION ET ÉVOLUTION 1990 À MI 2004

Région de résidence	Population immigrée		
	1990	mi 2004	Evolution
Bretagne	32 880	66 120	101,09
Pays de la Loire	49 943	86 522	73,24
Poitou-Charentes	33 079	52 865	59,81
Alsace	127 893	179 068	40,01
Limousin	23 996	31 318	30,51
Basse-Normandie	26 096	33 625	28,85
Île-de-France	1 488 782	1 905 692	28,00
Haute-Normandie	60 210	73 519	22,10
France	4 165 952	4 925 659	18,24
Rhône-Alpes	471 412	545 319	15,68
Languedoc-Roussillon	198 297	228 918	15,44
Aquitaine	154 301	177 441	15,00
Centre	118 880	134 681	13,29
Midi-Pyrénées	170 934	193 134	12,99
Franche-Comté	68 175	76 028	11,52
Provence-Alpes-Côte d'Azur	436 463	453 413	3,88
Champagne-Ardenne	72 657	74 865	3,04
Bourgogne	89 077	89 899	0,92
Picardie	85 400	85 079	-0,38
Auvergne	60 324	59 697	-1,04
Corse	26 130	25 542	-2,25
Lorraine	181 627	173 784	-4,32
Nord-Pas-de-Calais	189 396	179 129	-5,42

Graphique : ÉVOLUTION DE LA POPULATION IMMIGRÉE ENTRE 1990 ET MI-2004



Source : Insee - Recensement de la population 1990 - Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005

Les pays d'origine

Les personnes d'origine européenne et africaine constituent l'essentiel de la population immigrée de la région.

83 300 personnes immigrées présentes dans la région en 1999 sont originaires d'Europe

En 1999, presque la moitié des immigrés du Nord-Pas-de-Calais sont originaires d'Europe (nés en Europe). Ils viennent le plus souvent de Belgique, d'Italie, de Pologne ou du Portugal. Les Belges sont nettement sur-représentés (11% des immigrés de la région contre 2% dans l'hexagone). La région accueille d'ailleurs un cinquième des immigrés belges en France. Les personnes nées en Pologne se rencontrent aussi davantage dans le Nord-Pas-de-Calais (9% des immigrés contre 2% en France), 15% des immigrés polonais installés en France vivant dans la région. Ces deux nations avaient largement contribué à l'apport de main-d'œuvre dans l'industrie régionale, notamment dans les mines et le textile.

Inversement, les Espagnols et les Portugais sont moins présents qu'au niveau national : respectivement 3% et 8% des immigrés de la région, contre 7% et 13% en France. Le poids des personnes d'origine italienne est le même dans la région qu'au plan national (9%).

77 400 immigrés venues du continent africain

Près de neuf personnes sur dix venues d'Afrique sont originaires du Maghreb. Les immigrés d'Algérie ou du Maroc sont plus de 30 000 alors que ceux de Tunisie sont moins de 3 000. Ces deux premiers pays sont nettement sur-représentés par rapport au niveau national : 20% d'Algériens et 18% de Marocains, soit respectivement dix points et six points de plus qu'en France. Les immigrés des autres pays d'Afrique sont proportionnellement moins nombreux en région qu'au plan national.

Assez peu d'immigrés venus d'Asie, des Amériques ou d'Océanie

Au nombre de 9 400, les natifs de pays d'Asie sont beaucoup moins représentés qu'en moyenne nationale : 5,4% des immigrés contre 12,8% en France. Les pays les plus représentés sont la Turquie et le Laos avec respectivement 2 300 et 1 300 personnes.

Les immigrés venus d'Amérique et d'Océanie restent marginaux dans la région (2 400 personnes en 1999). Ils ne représentent que 1,4% de l'ensemble des immigrés, soit la moitié de leur part au niveau national.

Des spécificités départementales se dessinent selon le pays d'origine

Tout en sachant que la population immigrée se répartit très inégalement entre les deux départements (80% dans le Nord), des présences plus marquées ressortent selon le pays d'origine. Ainsi, les personnes en provenance de Pologne représentent 21% des immigrés du Pas-de-Calais contre 6% de ceux du Nord. À l'inverse, les Maghrébins d'origine sont plus représentés dans le Nord, l'écart s'élevant le plus pour les Algériens : 22% contre 14% dans le Pas-de-Calais.

La composition de la population immigrée évolue

Les premiers résultats des enquêtes de recensement 2004 et 2005 mettent en évidence l'évolution de la structure de la population immigrée, sous l'effet du décès des immigrés les plus âgés et des flux migratoires récents. De 1999 à la mi-2004, la part des immigrés venus d'Europe a baissé, notamment la part des personnes nées en Pologne : il s'agit de pays d'immigration ancienne dont la population plus âgée s'éteint au fil du temps. Notons toutefois que la part de la population venue de Belgique reste stable, des arrivées nouvelles compensant le départ ou la disparition des générations anciennes. Enfin, la part des immigrés venus du Maghreb s'accroît.

Dans l'attente des résultats détaillés du cycle de recensement commencé en 2004, l'analyse des pays d'origine des immigrés est réalisée à partir du recensement de 1999.

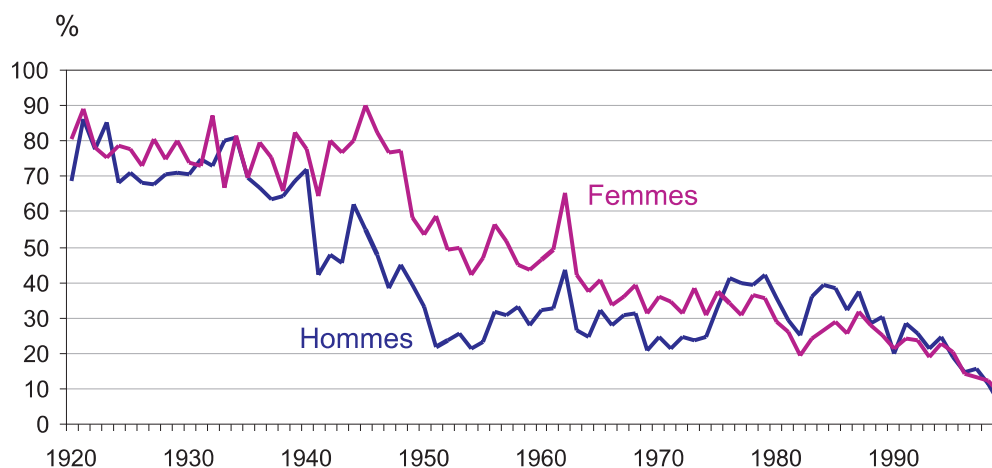
Tableau: LES IMMIGRÉS EN NORD-PAS-DE-CALAIS EN 1999 SELON LEUR PAYS DE NAISSANCE

Unités : nombre, %

Pays de naissance	Immigrés	Dont en %		% des pays d'origine
		Étrangers	Français par acquisition	
Europe	83 277	52,9	47,1	48,3
Europe des 15	63 803	60,1	39,9	37,0
Belgique	18 471	54,3	45,7	10,7
Italie	15 339	62,7	37,3	8,9
Portugal	13 296	79,8	20,2	7,7
Allemagne	8 705	31,0	69,0	5,0
Espagne	4 229	62,1	37,9	2,5
Royaume-Uni	2 034	79,2	20,8	1,2
Autres pays de l'UE à 15	1 729	66,6	33,4	1,0
Autres pays d'Europe	19 474	29,4	70,6	11,3
Pologne	15 029	26,7	73,3	8,7
Ex-Yougoslavie	1 467	39,7	60,3	0,9
Autres pays d'Europe	2 978	37,5	62,5	1,7
Afrique	77 407	76,3	23,7	44,9
Maghreb	68 618	78,1	21,9	39,8
Algérie	35 302	74,8	25,2	20,5
Maroc	30 683	82,8	17,2	17,8
Tunisie	2 633	66,0	34,0	1,5
Autres pays d'Afrique	8 789	62,7	37,3	5,1
Asie	9 369	52,5	47,5	5,4
Turquie	2 280	89,2	10,8	1,3
Laos	1 278	37,1	62,9	0,7
Viêt Nam	1 205	19,6	80,4	0,7
Autres pays d'Asie	4 606	47,3	52,7	2,7
Amérique et Océanie	2 414	38,6	61,4	1,4
Ensemble	172 584	63,2	36,8	100,0

Source : Insee - Recensement de la population 1999

Graphique : FRANÇAIS PAR ACQUISITION PARMI LES IMMIGRÉS DU NORD-PAS-DE-CALAIS PRÉSENTS EN 1999 SELON LEUR ANNÉE D'ARRIVÉE EN FRANCE



Source : Insee - Recensement de la population

Les périodes d'arrivée

Les immigrés présents en 1999 sont arrivés dans la région au fil du temps. La région a connu des vagues successives d'immigration et certaines périodes sont marquées par des arrivées en provenance de pays particuliers [cf. « La région Nord-Pas-de-Calais, terre d'immigration »].

Le recensement de 1999 fournit une image des périodes d'arrivée selon le pays d'origine, sans permettre néanmoins de mesurer les flux d'arrivées et de départs dans le passé.

Les immigrés nés en **Pologne** présents dans la région en 1999 sont pour la plupart arrivés en France avant la seconde guerre mondiale. Il s'agit aujourd'hui de personnes âgées venues dans les années 1920-1930 lorsque les mines avaient recours à de la main-d'œuvre étrangère. En 1999, du fait de l'écart d'espérance de vie entre hommes et femmes et en raison de la pénibilité du travail et des risques ou maladies professionnels importants, les survivants sont le plus souvent des femmes.

Les immigrés nés en **Italie** vivant dans la région en 1999 sont majoritairement arrivés sur le territoire national dans la période qui a suivi la libération de la France. À cette époque, des Italiens, essentiellement des hommes, ont quitté massivement leur pays où le marché du travail difficile ne leur permettait plus d'assurer le quotidien de la famille.

Les immigrés nés en **Algérie** résidant dans le Nord-Pas-de-Calais en 1999 sont arrivés depuis l'après-guerre, des années cinquante jusqu'aux années quatre-vingt-dix. Ils sont particulièrement nombreux à être arrivés au cours des années soixante. Parmi les immigrés d'origine algérienne vivant toujours dans le Nord-Pas-de-Calais en 1999, l'année d'arrivée la plus souvent déclarée est 1962, année de l'indépendance de l'Algérie. Cependant, le nombre d'immigrés algériens est sans doute surestimé. En effet, les ressortissants algériens ayant opté pour la nationalité française au moment de l'indépendance sont, en droit, Français de naissance. Cependant certains d'entre eux peuvent s'être déclarés Français par acquisition lors du recensement de 1999.

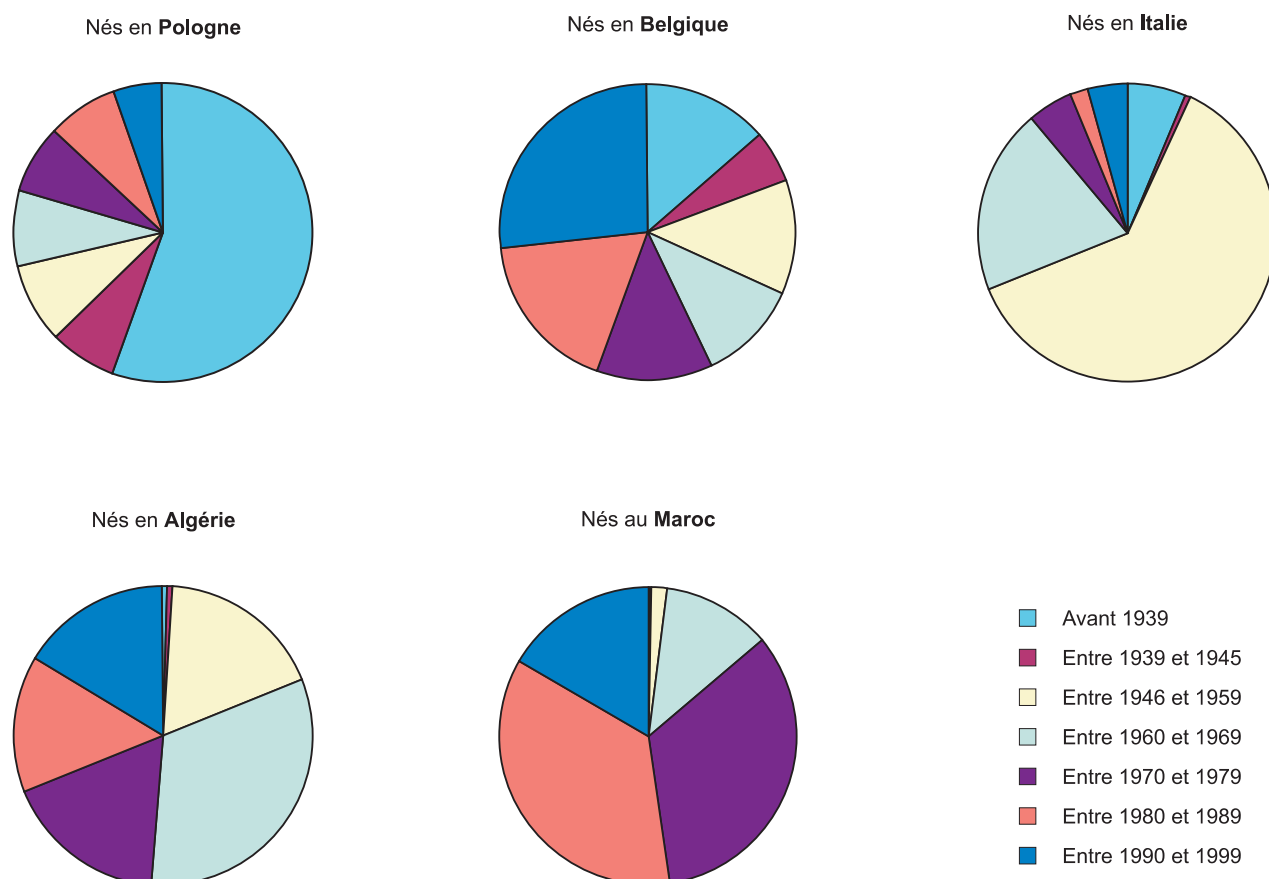
arrivés durant ces vingt ans dépasse celui des immigrés nés en Algérie arrivés à la même époque. Ce n'est vrai que sur cette période.

Les immigrés nés en **Belgique** constituent une composante permanente de l'immigration régionale. Parmi les immigrés vivant dans le Nord-Pas-de-Calais, la Belgique figure parmi les six pays d'origine les plus représentés, quelle que soit la période d'arrivée considérée. Elle se place au troisième rang, après l'Algérie et le Maroc pour les immigrés venus dans les années quatre-vingt-dix. Les conventions fiscales dont bénéficient les travailleurs frontaliers ont sans doute contribué à la remontée des arrivées de Belges sur cette période¹.

¹ Cf. « *Toujours plus de travailleurs frontaliers vers la Belgique* » - Insee Nord-Pas-de-Calais - Pages de Profils n°10, septembre 2006.

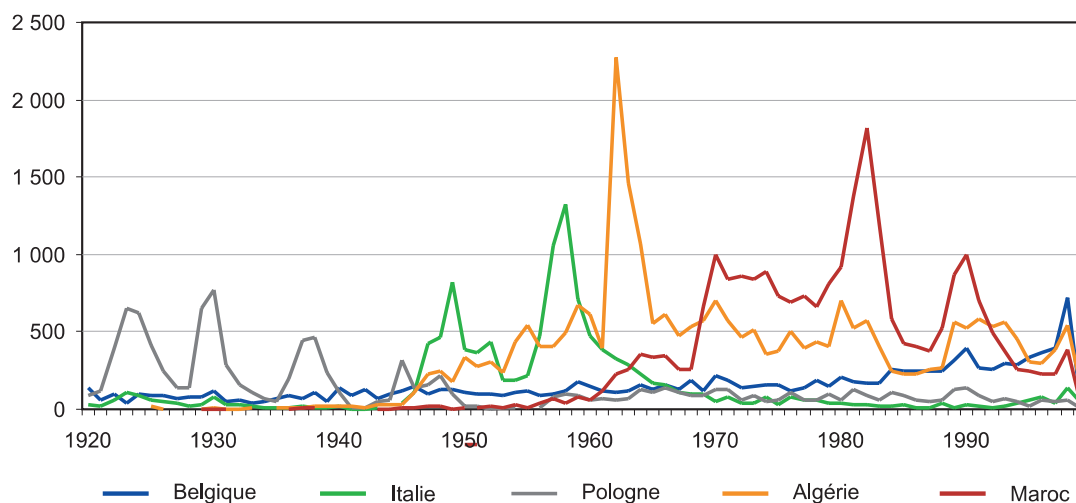
Les deux tiers des immigrés nés au **Maroc** qui vivaient dans la région en 1999 sont arrivés en France entre 1970 et 1990, plus tard que les immigrés venus d'Algérie. Le nombre d'immigrés nés au Maroc

Graphique 1 : IMMIGRÉS PRÉSENTS DANS LA RÉGION EN 1999 SELON LEUR PÉRIODE D'ARRIVÉE EN FRANCE



Note de lecture : La variable "pays de naissance" n'est pas toujours renseignée. La répartition des immigrants selon leur période d'arrivée en France porte donc uniquement sur ceux qui ont répondu à cette question. Parmi les personnes nées en Pologne, 26,7% n'ont pas répondu. Parmi les personnes nées en Belgique 30,9% n'ont pas répondu. Parmi les personnes nées en Italie 24,4% n'ont pas répondu. Parmi les personnes nées en Algérie, 24,2% n'ont pas répondu. Parmi les personnes nées au Maroc, 22,4% n'ont pas répondu. Source : Insee - Recensement de la population 1999

Graphique 2 : ANNÉE D'ARRIVÉE EN FRANCE DES IMMIGRÉS PRÉSENTS DANS LA RÉGION EN 1999 SELON LEUR PAYS DE NAISSANCE



Guide de lecture : parmi les immigrants d'origine algérienne présents dans la région en 1999, plus de 2 000 personnes sont arrivées en 1962. Ce pic est sans doute surestimé. En effet, les ressortissants algériens qui ont opté pour la nationalité française au moment de l'indépendance sont Français de naissance. Certains ont pu lors du recensement se déclarer Français par acquisition et ainsi compter parmi les immigrants. Source : Insee - Recensement de la population 1999

Les immigrés arrivés dans la région depuis 1990

Le recensement de 1999 permet de dénombrer, parmi les immigrés présents dans la région à cette date, combien s'y sont installés entre 1990 et 1999, qu'ils soient venus directement de l'étranger ou d'une autre région. Près de 26 000 immigrés habitant dans le Nord-Pas-de-Calais en 1999 y sont installés depuis moins de dix ans, ce qui représente 15% des immigrés de la région. Ces nouveaux venus ont des origines plus variées que les générations d'immigration ancienne : le poids des Européens décroît, celui des Africains, des Asiatiques, des Américains et des Océaniens se renforce.

Près de la moitié des nouveaux immigrés viennent d'Afrique

Près de 12 200 personnes, soit presque la moitié des immigrés recensés en 1999 arrivés depuis 1990, sont originaires d'Afrique. Deux pays concentrent les arrivées en provenance de ce continent : le Maroc et l'Algérie avec plus de 4 000 personnes chacun. D'après les premières estimations issues des enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005, le constat est similaire pour la période la plus récente : parmi les immigrés arrivés dans la région depuis 1999 et présents en 2004-2005, près de 60% sont originaires d'Afrique, dont les trois quarts du Maghreb.

En Europe, seule la Belgique, pays frontalier pourvoyeur constant d'immigrés, a fourni une population immigrée plus importante que les pays du Maghreb (4 300 personnes). Aucun autre pays n'atteint ces niveaux, seuls les immigrés du Royaume-Uni dépassent le millier de personnes présentes en 1999 et arrivées depuis moins de dix ans.

Environ neuf nouveaux immigrés sur cent en provenance d'Asie

En 1999, environ 2 300 personnes arrivées depuis moins de dix ans sont originaires d'Asie. Elles représentent 9% des immigrés récents alors qu'elles ne regroupent que 5% de l'ensemble des immigrés. Les immigrés originaires d'Asie sont donc souvent des personnes nouvellement installées dans la région : en 1999, un quart des immigrés d'Asie vivaient dans la région depuis moins de dix ans.

Un peu plus de 1 100 personnes originaires d'Amérique ou d'Océanie se sont établies dans la région entre 1990 et 1999, soit 4% des immigrés récents alors qu'elles ne représentent que 1%

de l'ensemble des immigrés. 45% des immigrés originaires de ces pays lointains se sont installés dans la région entre 1990 et 1999.

La plupart des immigrés récents de la région sont venus directement d'un pays étranger

Quatre immigrés sur cinq installés viennent directement de l'étranger (ou des Dom-Tom), sans séjourner durablement dans une autre région métropolitaine. Généralement, les Européens s'installent directement dans le Nord-Pas-de-Calais : les Belges sont venus directement dans neuf cas sur dix. A contrario, environ quatre Asiatiques sur dix arrivés récemment dans la région viennent d'une autre région.

Les nouveaux immigrés sont jeunes

L'immigration concerne généralement des adultes plutôt jeunes. La moyenne d'âge des immigrés récents se situe à un peu plus de 32 ans en 1999 tandis qu'elle s'élève à près de 50 ans pour l'ensemble des immigrés. Près d'un tiers des nouveaux venus sont âgés de moins de 25 ans. Une bonne moitié sont des adultes de 25 à 44 ans. Les seniors de 65 ans ou plus sont assez rares puisqu'ils représentent moins de 4% des immigrés récents. Les femmes sont légèrement minoritaires parmi les immigrés récents (49%).

Tableau 1 : IMMIGRÉS ARRIVÉS DANS LE NORD-PAS-DE-CALAIS ENTRE 1990 ET 1999 ET PRÉSENTS AU RECENSEMENT DE 1999

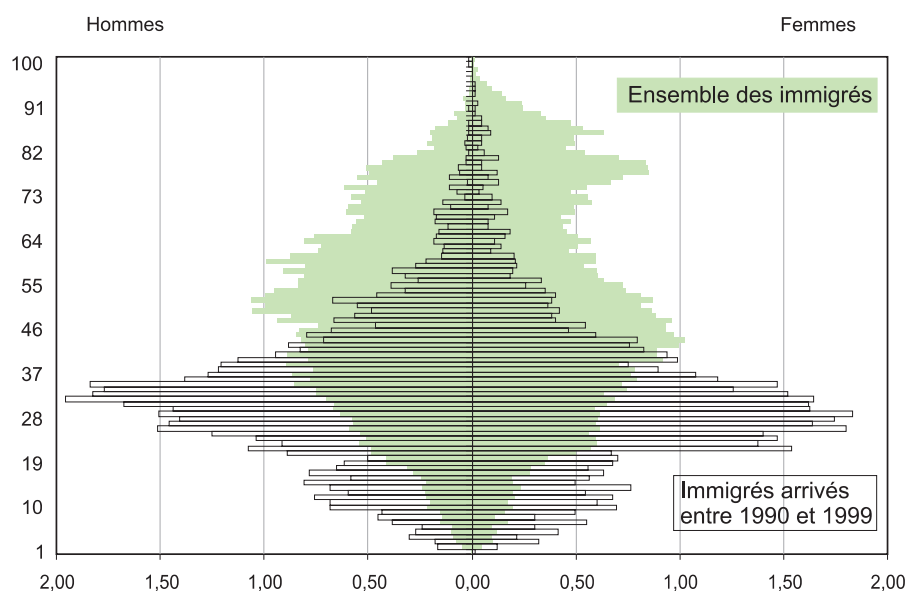
Unités : nombre, %

Pays d'origine	Venus de France métropolitaine	Venus de l'étranger ou des DOM-TOM	Total	Part des nouveaux venus parmi les immigrés
Europe	1 812	8 519	10 331	12,4
Europe des 15	1 437	7 165	8 602	13,5
Belgique	420	3 887	4 307	23,3
Italie	140	552	692	4,5
Portugal	286	397	683	5,1
Allemagne	168	467	635	7,3
Espagne	180	343	523	12,4
Royaume-Uni	153	870	1 023	50,3
Autres pays UE15	90	649	739	42,7
Autres pays d'Europe	375	1 354	1 729	8,9
Pologne	226	500	726	4,8
Ex-Yougoslavie	n.s.	n.s.	148	14,5
Autres pays d'Europe	131	724	855	25,0
Afrique	2 491	9 703	12 194	15,8
Maghreb	1 665	7 317	8 982	13,1
Algérie	652	3 525	4 177	11,8
Maroc	866	3 385	4 251	13,9
Tunisie	147	407	554	21,0
Autres pays d'Afrique	826	2 386	3 212	36,5
Asie	884	1 418	2 302	24,6
Turquie	119	365	484	21,2
Viêt Nam	n.s.	n.s.	210	17,4
Laos	n.s.	n.s.	182	14,2
Autres pays d'Asie	490	936	1 426	31,0
Amérique et Océanie	162	964	1 126	44,5
Ensemble des immigrés	5 349	20 604	25 953	15,0

n.s. : résultat non significatif.

Source : Insee - Recensement de la population 1999

Graphique 1 : PYRAMIDE DES ÂGES DES IMMIGRÉS DU NORD-PAS-DE-CALAIS ARRIVÉS ENTRE 1990 ET 1999



Source : Insee - Recensement de la population 1999

Caractéristiques démographiques

Témoignant d'une immigration ancienne et d'une installation durable dans la région, les immigrés vivant dans le Nord-Pas-de-Calais sont plus âgés que l'ensemble de la population : 50 ans en moyenne contre 37 ans.

La proportion des immigrés parmi les Nordistes augmente ainsi avec l'âge. En effet, les immigrés regroupent moins de 1% des Nordistes de moins de 15 ans, 2,5% des 15 à 24 ans. Ils atteignent 7,5% des personnes de 65 ans ou plus.

Une population immigrée plus âgée que la population régionale

Les immigrés sont rarement arrivés avec des enfants et les enfants qu'ils ont eu par la suite ne sont pas des immigrés puisque nés sur le sol français. Cela se traduit par une faible part de jeunes enfants. Ainsi, les enfants de moins de 15 ans constituent 4% de la population immigrée alors que leur part se situe à 20% de la population régionale.

Les seniors, âgés de 65 ans ou plus, constituent 25% de la population immigrée, soit 10 points de plus que la proportion des seniors dans la population régionale. La part des seniors varie considérablement selon le pays d'origine des immigrés. Ainsi, les trois quarts des immigrés d'origine polonaise ont 65 ans ou plus. Il s'agit d'immigrés de longue date qui sont restés dans la région une fois leur vie active terminée. En revanche, les seniors se font rares parmi les immigrés venus d'Asie (environ 5%) ou ceux de pays d'Afrique sub-saharienne (moins de 5%). La moindre présence des seniors peut notamment résulter d'une immigration récente ou d'un retour au pays une fois la vie active terminée.

Les immigrés de la région plus âgés que les immigrés de France

La répartition par âge des immigrés de la région est comparable à celle des immigrés de France pour les plus jeunes, mais ce n'est plus vrai à partir de 25 ans. En effet, les personnes âgées de 25 à 44 ans sont relativement moins nombreuses : 30% contre 37%. A contrario, les seniors de plus de 65 ans, attestant d'une immigration ancienne et de l'installation définitive, sont plus représentés en région : 25% contre 18% au plan national.

Un peu plus de femmes que d'hommes aujourd'hui

En 1999, comme en 1982 alors que ce n'était pas le cas précédemment, les femmes sont plus nombreuses que les hommes parmi les immigrés du Nord-Pas-de-Calais. Leur part (50,8%) est voisine de celle des femmes dans l'ensemble de la population régionale (51,6%). Tant en région que dans l'ensemble de la métropole, en 1999, le déséquilibre entre hommes et femmes s'accroît entre 45 et 64 ans (moins de 45% de femmes).

La répartition hommes-femmes varie aussi beaucoup selon le pays d'origine. Les immigrés venus d'Europe sont majoritairement des femmes, plus âgées, alors que les femmes sont minoritaires parmi ceux venus d'Afrique. Ainsi, par exemple, les femmes représentent plus de 60% des personnes originaires de Belgique ou d'Allemagne. Elles atteignent même 70% des immigrés de Pologne et de Roumanie. En revanche, elles sont moins de 45% parmi les personnes originaires d'Afrique, avec seulement 37% de femmes parmi les immigrés tunisiens.

Plus de jeunes et moins de femmes parmi les immigrés non naturalisés

Les immigrés arrivés plus récemment n'acquièrent pas de suite et pas forcément la nationalité française. Avec une moyenne d'âge de 47 ans, les immigrés demeurés étrangers sont plus jeunes. La part des seniors (65 ans et plus) n'atteint pas les 20% tant pour les hommes que pour les femmes. Les immigrés devenus Français, installés définitivement, sont quant à eux âgés de 55 ans en moyenne. La part des seniors varie fortement d'un sexe à l'autre puisque 26% des hommes sont âgés de plus de 65 ans alors que 45% des femmes entrent dans cette catégorie.

Les femmes sont majoritaires parmi les immigrés français par acquisition (58%), avec une forte sur-représentation féminine après 75 ans liée à l'écart d'espérance de vie en faveur des femmes. En revanche, elles sont minoritaires (46%) parmi les immigrés restés étrangers.

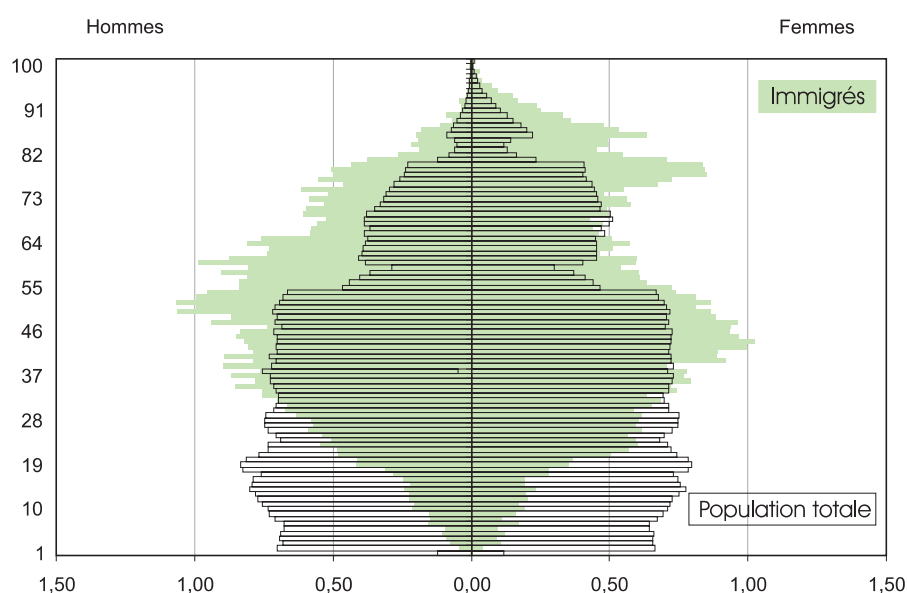
Tableau 1 : POPULATION IMMIGRÉE PAR SEXE ET ÂGE EN 1999

Unités : nombre, %

	Nord-Pas-de-Calais			France		
	Ensemble	Part de la tranche d'âge	Part des femmes	Ensemble	Part de la tranche d'âge	Part des femmes
Ensemble	172 584	100,0	50,8	4 306 094	100,0	49,7
0 à 14 ans	7 420	4,3	48,9	187 102	4,3	49,3
15 à 24 ans	14 727	8,5	50,4	363 478	8,4	51,9
25 à 44 ans	52 141	30,2	50,3	1 572 128	36,5	51,8
45 à 64 ans	54 760	31,7	44,7	1 416 887	32,9	44,6
65 ans et plus	43 536	25,2	59,5	766 499	17,8	53,7

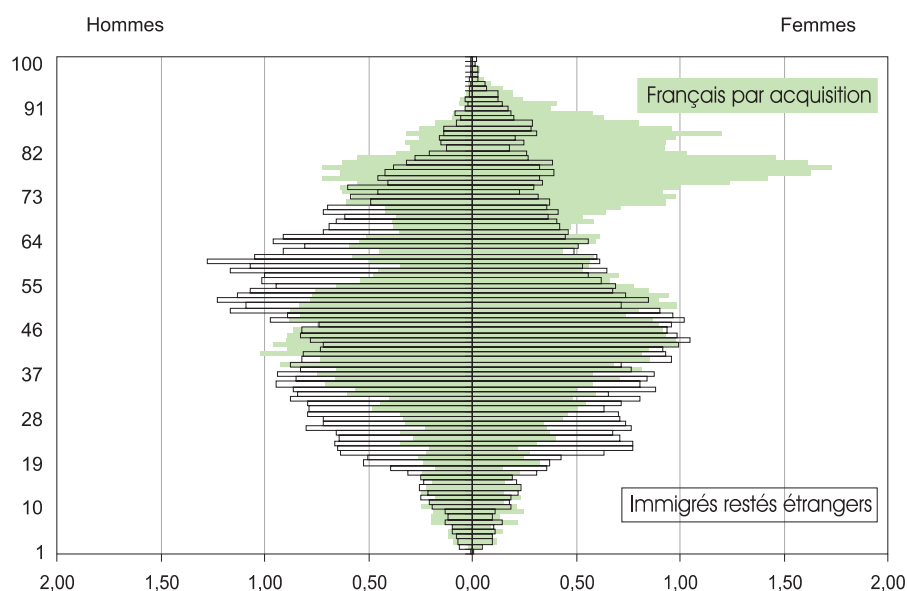
Source : Insee - Recensement de la population 1999

Graphique 1 : PYRAMIDE DES ÂGES DES IMMIGRÉS ET DE LA POPULATION TOTALE DU NORD-PAS-DE-CALAIS EN 1999



Source : Insee - Recensement de la population 1999

Graphique 2 : PYRAMIDE DES ÂGES DES IMMIGRÉS DU NORD-PAS-DE-CALAIS SELON LEUR NATIONALITÉ



Source : Insee - Recensement de la population 1999

Localisation des immigrés

Les immigrés sont plus nombreux dans le département du Nord que dans celui du Pas-de-Calais, tant du point de vue des effectifs qu'en proportion dans la population. En termes de répartition, le Pas-de-Calais apparaît assez homogène avec une faible part d'immigrés sur tout son territoire. A contrario, les différents territoires du Nord connaissent des situations plus contrastées.

Quatre immigrés sur cinq vivent dans le département du Nord

Alors que 64% des habitants du Nord-Pas-de-Calais résident dans le département du Nord en 1999, les immigrés sont nettement plus présents dans ce département puisqu'ils y vivent dans 80% des cas. Leur part dans la population locale est ainsi plus élevée que dans le Pas-de-Calais : 5,4% contre 2,4%.

Comme pour le reste de la population, le lieu de résidence des immigrés s'approche souvent du lieu de travail ou du lieu d'études. Leur répartition sur le territoire reflète ainsi celle des industries qui les emploient ou les ont employés : le textile, les houillères, la métallurgie ou la chimie. L'effet proximité joue également pour nos voisins belges d'autant qu'une convention fiscale propre aux frontaliers peut inciter à résider en France et travailler en Belgique (salaires plus élevés en Belgique et impôt sur le revenu moindre en France).

Concentration dans la métropole lilloise, une partie de l'ex-bassin minier et la bande frontalière de la Sambre-Avesnois

Les immigrés sont plus concentrés sur le territoire que l'ensemble de la population. Le principal foyer d'immigration est sans conteste la métropole lilloise qui regroupe à elle seule un peu moins de la moitié des immigrés de la région, ce qui dépasse largement le poids de l'ensemble de ses habitants parmi ceux de la région.

Au sein de la métropole lilloise, tout n'est pas uniforme. Par exemple, Roubaix se distingue par une présence accrue des immigrés qui représentent environ 16% de sa population. De plus, les principaux pays d'origine diffèrent d'un endroit à un autre. Par exemple, sur la zone d'emploi de Roubaix-Tourcoing, les personnes venues d'Algérie sont les plus nombreuses avec 30% des immigrés alors que dans la zone de Lille les origines sont plus diffuses et les plus nombreux sont cette fois les Marocains avec 25% des immigrés.

Autres secteurs d'immigration, la zone d'emploi du Valenciennois et celle de Lens-Hénin qui accueillent chacune plus de 10% des immigrés de la région.

Reste une seule zone d'emploi où la part des immigrés dépasse leur poids dans la région, essentiellement du fait de l'installation de Belges : la Sambre-Avesnois. La ville de Maubeuge compte notamment plus de 10% d'immigrés parmi ses habitants. La plus grande présence des immigrés apparaît également sur toute la bande frontalière. Les personnes originaires de Belgique étant fortement représentées (27% de la population immigrée).

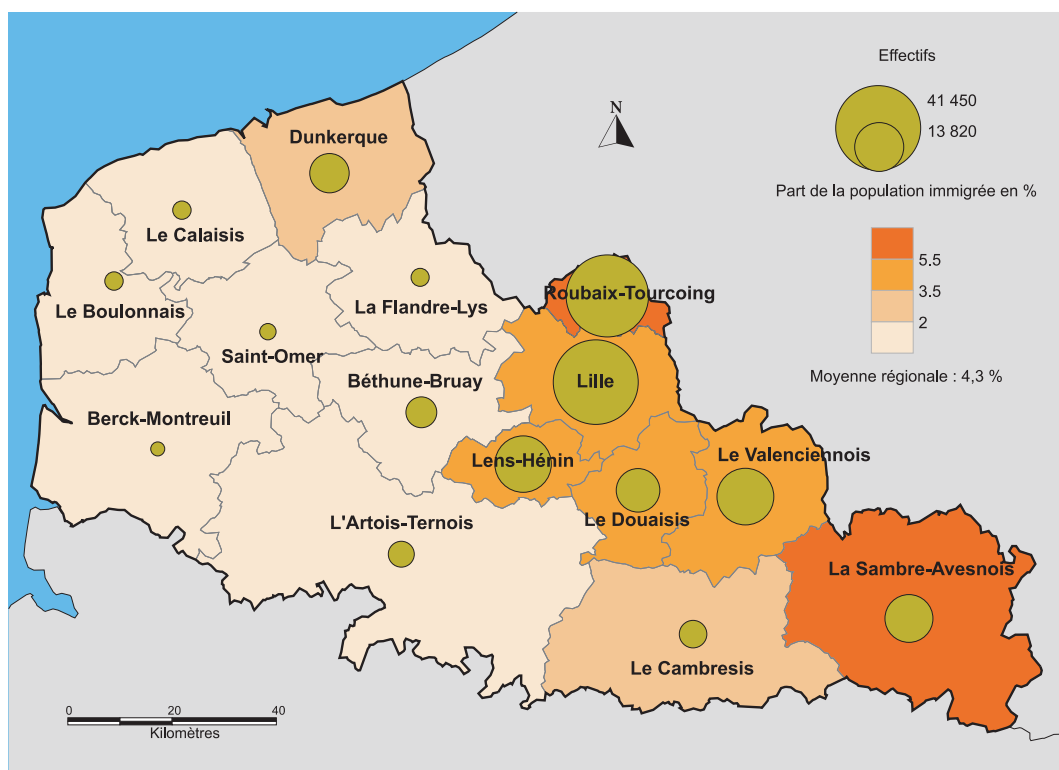
Une bonne partie de la région compte assez peu d'immigrés. Le Douaisis regroupe 6,3% des immigrés de la région, le Dunkerquois 5,2%. La présence immigrée y est assez ténue puisque moins de 5% de la population locale est immigrée. Elle se réduit davantage sur le reste du territoire régional, sur une grande partie du Pas-de-Calais et en Flandre-Lys.

Des localisations spécifiques selon les nationalités

Certaines nationalités sont très concentrées sur les zones d'emploi de Lille et Roubaix-Tourcoing. Bien que peu nombreux, les ressortissants d'Asie illustrent à l'extrême le phénomène avec neuf immigrés laotiens sur dix ou encore sept immigrés vietnamiens sur dix vivant dans l'une de ces deux zones.

D'autres nationalités échappent à ce phénomène et restent localisées en fonction des anciennes activités minières. Ainsi, les immigrés natifs de Pologne (et d'Allemagne) vivent le plus fréquemment dans la zone d'emploi de Lens-Hénin (respectivement 27% et 26%) et les Italiens se concentrent dans celle du Valenciennois (22%).

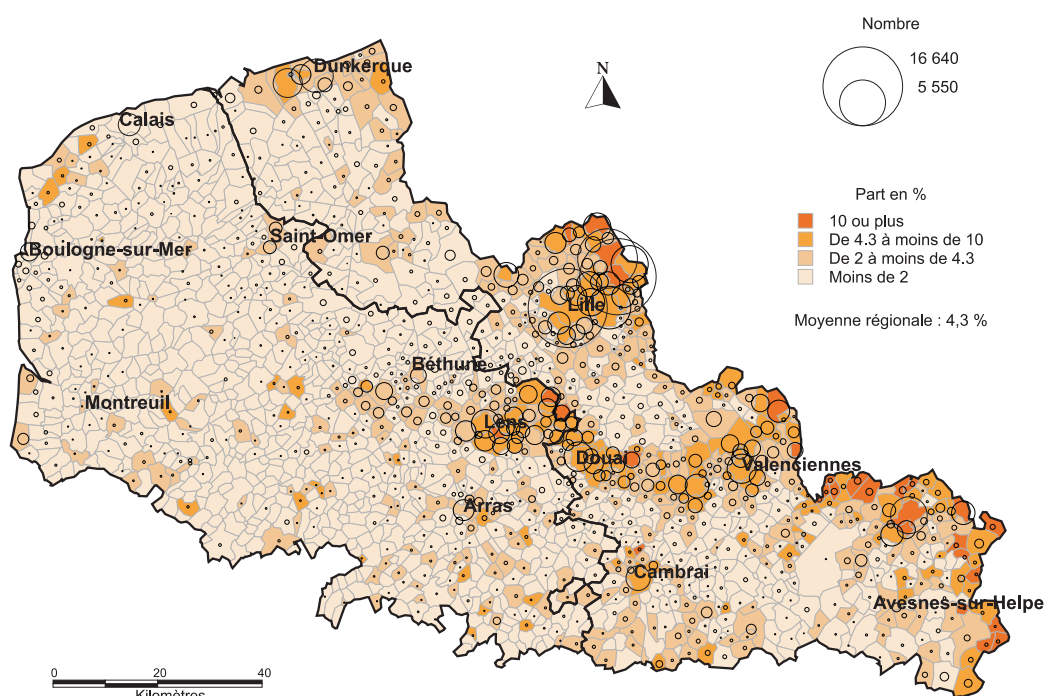
Carte 1 : POPULATION IMMIGRÉE PAR ZONE D'EMPLOI DU NORD-PAS-DE-CALAIS EN 1999



© IGN - Insee 2005

Source : Recensement de la population 1999

Carte 2 : PROPORTION DES IMMIGRÉS PARMI LA POPULATION TOTALE PAR COMMUNE



© IGN - Insee 2006

Source : Insee - Recensement de la population de 1999

Page blanche

CONDITIONS DE VIE

En 1999, les ménages immigrés, c'est-à-dire les ménages dont la personne de référence ou son conjoint est immigré, sont au nombre de 107 600, soit 7% de l'ensemble des ménages de la région. Ces ménages sont plus fréquemment que les autres constitués par un couple, avec ou sans enfants. Les immigrés vivent moins souvent seuls et la taille moyenne des ménages immigrés est supérieure. Par ailleurs, les immigrés vivent en collectivité (foyers de travailleurs, résidences universitaires, maisons de retraite etc.) deux fois plus souvent que la moyenne des Nordistes. Par rapport à l'ensemble des familles de la région, les familles immigrées sont plus souvent des couples avec enfants, moins souvent des familles monoparentales. Les familles de plus de trois enfants sont plus fréquentes. La grande majorité des enfants sont nés en France, seuls 14% des enfants étant nés à l'étranger sont donc considérés comme immigrés.

Les immigrés sont moins souvent propriétaires de leur logement, plus souvent locataires. Les immigrés locataires résident plus souvent que la moyenne dans le parc social. Particularité régionale, une assez forte proportion d'immigrés est logée gratuitement, essentiellement une population d'immigration ancienne logée dans des maisons des Houillères.

En 1999, environ 107 600 ménages du Nord-Pas-de-Calais comportent au moins un conjoint immigré, un parent isolé immigré ou une personne seule immigrée. Ces ménages sont dits "immigrés". Ils représentent 7,2% des ménages nordistes. Compte tenu de l'ensemble des personnes composant ces ménages, huit habitants sur cent du Nord-Pas-de-Calais, soit 339 500 personnes, vivent dans un ménage immigré. Moins de la moitié d'entre eux sont eux-mêmes immigrés.

Les ménages immigrés se distinguent de l'ensemble des ménages de la région. En effet, même si les différences s'estompent au fil des générations, notamment en terme de fécondité, les cultures différentes semblent influencer les modes de vie.

Moins de personnes seules ou de familles monoparentales

Les familles monoparentales et les personnes seules sont plus rares parmi les ménages immigrés. A contrario, les couples sont plus fréquents : 68% contre 62%.

Des nuances sont toutefois à apporter selon le pays de naissance de l'immigré. La part des couples dépasse à peine les 40% pour les immigrés nés en Pologne (ou en Allemagne¹). Ces immigrés, plus âgés, vivent souvent seuls après le décès du conjoint. À l'opposé, les ménages issus du bassin méditerranéen comportent souvent un couple. Illustrant le propos à l'extrême, 85% des ménages d'origine turque ou portugaise comportent un couple.

Les familles monoparentales sont généralement moins nombreuses chez les immigrés. Cas particulier, les ménages d'origine algérienne ou des pays d'Afrique hors Maghreb dérogent à ce constat avec environ 13% de familles monoparentales contre 8% pour l'ensemble des immigrés.

Plus d'enfants dans les ménages immigrés

Les ménages immigrés comptent en moyenne 1,4 enfant de moins de 25 ans alors que la moyenne régionale s'établit à 0,9 enfant par ménage. Les ménages originaires d'Asie ou d'Afrique, souvent plus jeunes, comportent plus d'enfants : respectivement 1,6 et 2,3 enfants par ménage. En revanche, les ménages dont l'immigré est venu d'Europe approchent la moyenne régionale.

¹ 46% des personnes nées en Allemagne sont de nationalité polonaise d'origine.

Plus de "grands" ménages

En toute logique, moins de personnes seules, moins de familles monoparentales et plus d'enfants par famille implique plus de grands ménages et une taille moyenne supérieure à celle de la région : 3,2 personnes par ménage contre 2,6. Les ménages de plus de quatre personnes sont ainsi plus fréquents : 37% des ménages immigrés, soit dix points de plus qu'en moyenne régionale. La part des ménages immigrés dans la région augmente avec la taille. En effet, si seulement 6% des ménages d'une personne de la région sont des ménages immigrés, cette part atteint 9% des ménages de cinq personnes et 21% des ménages de six personnes ou plus.

Les ménages dont l'un des conjoints est originaire d'Europe ressemblent par leur taille à ceux de la région : autant de personnes vivant seules et peu de très grands ménages. La taille moyenne de ces ménages avoisine donc celle de l'ensemble des ménages nordistes. Les ménages originaires d'Amérique ou d'Océanie sont également proches de cette situation. En revanche, les ménages d'immigrés venus d'Asie ou d'Afrique, souvent plus jeunes, se distinguent par une moindre part de personnes seules et bien plus de très grands ménages.

Les immigrés vivent plus souvent en collectivité

En 1999, près de 6 800 immigrés vivent en dehors d'un ménage, c'est-à-dire en collectivité. Globalement, 3,9% des immigrés vivent en collectivité alors que la proportion n'est que de 1,6% pour l'ensemble des Nordistes.

Au sein de la population immigrée vivant en collectivité, les situations sociales et démographiques sont variées. Faute de famille sur place, les étudiants étrangers vivent deux fois plus souvent en cité universitaire que l'ensemble des étudiants. Les immigrés résident aussi plus souvent que les autres en foyer de travailleurs. Enfin, une partie des immigrés âgés vit en maison de retraite.

**Tableau 1 : NOMBRE DE MÉNAGES ET DE PERSONNES LES COMPOSANT SELON LE PAYS DE NAISSANCE
DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE OU DE SON CONJOINT EN NORD-PAS-DE-CALAIS**

Unité : nombre

	Nombre de			Nombre moyen de personnes par ménage		
	Ménages	Personnes	dont : immigrés	Total	Immigrés	Enfants de moins de 25 ans ⁽¹⁾
Europe	61 470	151 701	76 727	2,5	1,2	0,8
Europe des 15	46 864	123 381	59 784	2,6	1,3	0,9
Autres pays d'Europe	14 606	28 320	16 943	1,9	1,2	0,4
Afrique	40 703	169 765	73 251	4,2	1,8	2,3
Maghreb	35 936	153 331	65 760	4,3	1,8	2,4
Autres pays d'Afrique	4 767	16 434	7 491	3,4	1,6	1,6
Asie	4 464	15 442	8 142	3,5	1,8	1,6
Amérique et Océanie	952	2 619	1 351	2,8	1,4	1,0
Total ménages immigrés	107 589	339 527	159 471	3,2	1,5	1,4
Total ménages de la région	1 491 153	3 929 580	165 790	2,6	0,1	0,8

(¹) Il s'agit des enfants de moins de 25 ans immigrés ou non.

Source : Insee - Recensement de la population 1999

Tableau 2 : POPULATION HORS MÉNAGE EN NORD-PAS-DE-CALAIS EN 1999

Unités : nombre, %

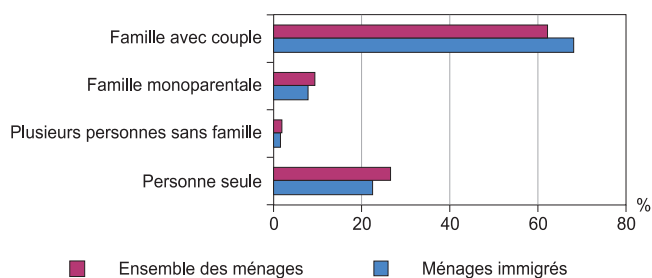
	Ensemble de la population	Immigrés
Population hors ménage	64 930	6 794
Répartition de la population en %		
Travailleurs en foyer	5,0	20,8
Étudiants en cité universitaire ou foyer	15,2	25,1
Personnes en maison de retraite	28,9	19,1
Personnes en hôpital de long séjour	10,6	7,6
Membres d'une communauté religieuse	2,9	3,8
Personnes en centre d'hébergement	9,8	4,0
Personnes vivant dans d'autres collectivités	7,3	0,7
Personnes vivant dans des habitations mobiles(¹)	11,4	4,6
Autres cas(²)	9,1	14,3

(¹) Y compris marins et sans-abri.

(²) Population des établissements (détenus ou étudiants/militaires n'ayant pas d'adresse personnelle ou étudiants/militaires ayant déclaré une adresse personnelle qu'il n'a pas été possible de retrouver).

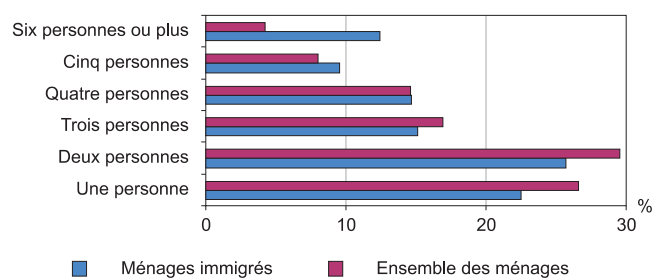
Source : Insee - Recensement de la population 1999

Graphique 1 : TYPES DE MÉNAGES



Source : Insee - Recensement de la population 1999

**Graphique 2 : RÉPARTITION DES MÉNAGES DU NORD-PAS-DE-CALAIS
SELON LE NOMBRE DE PERSONNES EN 1999**



Source : Insee - Recensement de la population 1999

Sous l'appellation " famille " se regroupent les couples, avec ou sans enfants, et les familles monoparentales. En 1999, environ 90 500 familles du Nord-Pas-de-Calais sont qualifiées d'immigrées car le père, ou la mère de famille, est immigré(e). Elles représentent 8,4% des familles nordistes, c'est un peu plus que parmi les ménages, ce qui indique que les ménages immigrés sont plus souvent que les autres composés de plusieurs familles. Une famille d'immigrés peut comporter des non-immigrés : les enfants ou conjoints nés en France ou nés Français à l'étranger.

Davantage de couples avec enfants

Les caractéristiques évoquées pour les ménages se retrouvent pour les familles. Davantage de couples avec enfants : 61% contre 53% pour l'ensemble des familles nordistes. Moins de familles monoparentales ou de couples sans enfants (respectivement 10% contre 14% et 29% contre 33%). Parmi les familles d'origine polonaise, arrivées en général depuis longtemps et donc plus âgées, les couples sans enfants sont majoritaires. En revanche, d'autres origines accentuent la part dominante des familles avec enfants : les pays du Maghreb ainsi que ceux de la péninsule Ibérique ou des pays d'Asie. La jeunesse relative des immigrés de ces pays contribue à expliquer la présence plus fréquente d'enfants.

Alors que les familles monoparentales sont moins présentes parmi les familles immigrées, leur part se révèle supérieure parmi les familles immigrées d'Algérie (15%).

Des enfants plus nombreux

Les enfants sont plus nombreux dans les familles immigrées et les familles nombreuses sont plus présentes : 30% contre 25% pour les familles à trois ou quatre enfants. L'écart se creuse pour les très grandes familles : alors que les familles avec cinq enfants ou plus sont rares en région (4%), elles représentent 13% des familles immigrées avec enfants. Parmi les familles d'origine maghrébine, les très grandes familles sont fréquentes : plus de 15% pour les familles originaires d'Algérie ou de Tunisie et plus de 30% des familles originaires du Maroc.

Les familles d'un ou deux enfants restent majoritaires mais dans une proportion nettement moindre qu'en moyenne dans la région. En effet, 57% des familles

immigrées comportent un ou deux enfants alors que la part s'élève à 71% parmi l'ensemble des familles nordistes.

La plupart des enfants des familles immigrées sont nés en France

Un peu plus de 148 000 enfants de la région, âgés de moins de 25 ans, vivent dans une famille immigrée. Ils sont le plus souvent nés en France et ne sont donc pas immigrés. Seuls 14% d'entre eux sont nés à l'étranger.

Cette proportion fluctue toutefois en fonction du pays d'origine de l'immigré. Parmi les familles originaires d'Europe, 10% des enfants sont nés à l'étranger. Cette proportion est plus élevée pour les Belges et les Britanniques qui ont migré à un âge plus avancé, un enfant sur cinq de ces familles étant né à l'étranger. Cette part est de 15% pour les familles originaires d'Afrique, 20% pour celles d'Asie et 30% pour les familles d'Amérique ou d'Océanie.

Très peu de familles immigrées sur une grande partie de la région

La répartition géographique des familles immigrées sur le territoire régional coïncide avec celle des immigrés : une grande partie du territoire compte peu de familles immigrées. Comme la population immigrée dans son ensemble, les familles immigrées vivent plus fréquemment dans la métropole lilloise, dans l'ancien bassin minier et dans la zone frontalière de Sambre-Avesnois. Alors qu'un bon quart des familles nordistes se situe dans la métropole lilloise, c'est presque la moitié des familles immigrées qui y sont regroupées.

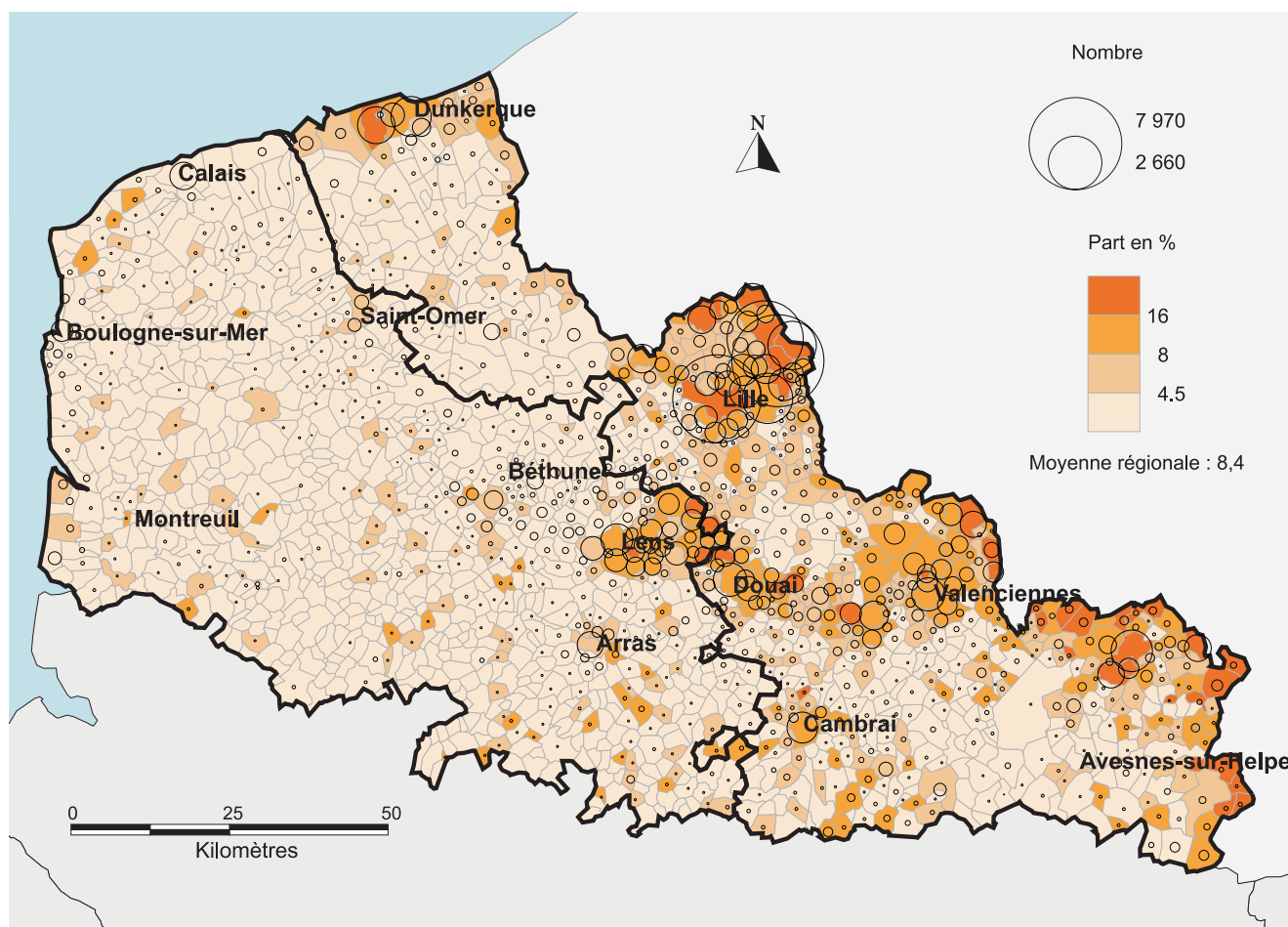
Tableau : NOMBRE DE FAMILLES ET NOMBRE MOYEN D'ENFANTS DE MOINS DE 25 ANS EN NORD-PAS-DE-CALAIS EN 1999

Unité : nombre

	Population régionale	Population immigrée
Nombre de familles	1 079 316	90 482
Nombre de familles avec au moins un enfant de moins de 25 ans	622 650	55 764
Nombre moyen d'enfants de moins de 25 ans par famille	1,2	1,6

Source : Insee - Recensement de la population 1999

Carte : PROPORTION DES FAMILLES IMMIGRÉES PARMIS LA TOTALITÉ DES FAMILLES PAR COMMUNE



© IGN - Insee 2006

Source : Insee - Recensement de la population de 1999

Alors que 55% des Nordistes sont propriétaires de leur logement, ce n'est vrai que pour 45% des ménages immigrés. Ils sont locataires dans la même proportion (45%), les autres étant logés gratuitement (10%).

Les immigrés sont plus souvent locataires, surtout dans le parc social

Alors que moins de 21% des Nordistes sont locataires HLM, cette proportion s'élève à plus de 28% chez les immigrés pour atteindre 37% chez les immigrés d'Asie et 44% chez ceux d'Afrique.

La part des personnes logées gratuitement est nettement plus importante parmi les ménages immigrés : 9% contre moins de 5% en moyenne. Près de 12% des immigrés venus d'Europe sont logés gratuitement. Cela s'explique essentiellement par le cas particulier des personnes nées en Pologne (ou en Allemagne¹), aujourd'hui âgées, qui bénéficiaient encore en 1999 du logement gratuit dont ils disposaient dans le cadre de leur profession.

Le logement collectif est plus fréquent pour les immigrés

Plus du quart des ménages immigrés résident dans un logement collectif, proportion supérieure à la moyenne régionale. Même si plus des deux tiers des ménages immigrés habitent une maison individuelle, c'est moins que l'ensemble des Nordistes.

Dans les grandes aires urbaines du littoral ou dans celle de Lille, la part des ménages en logement collectif avoisine les 40%. Certaines aires urbaines à l'habitat ouvrier ancien offrent davantage de maisons individuelles où vivent plus souvent les ménages immigrés. Par exemple, dans l'aire urbaine de Béthune, 89% des ménages immigrés vivent en maison individuelle pour 86% de l'ensemble des ménages.

Outre ces écarts géographiques, des différences apparaissent selon les pays d'origine. Le logement collectif concerne 43% des ménages d'Afrique et 52% des ménages d'Asie mais seulement 15% des ménages d'Europe.

¹ 46% des personnes nées en Allemagne sont de nationalité polonaise d'origine.

² Le recensement de la population donne des informations quantitatives. Il ne fournit pas de données permettant d'apprécier la qualité ou la vétusté des logements ou de leurs équipements.

Des logements ayant le confort minimal aussi souvent qu'en moyenne

Les logements des immigrés disposent aussi souvent que l'ensemble des logements de la région de " tout le confort ", suivant la définition du

recensement de la population² (installations sanitaires et chauffage central). D'autres critères qui ne sont pas mesurés, tels que l'état général du logement ou la qualité de l'environnement, apporteront peut-être un autre éclairage.

Les Européens semblent globalement occuper des logements moins confortables. En réalité, seuls les immigrés d'origine polonaise sont moins bien lotis, surtout dans les logements gratuits. 10% des personnes nées en Pologne ne possédaient ni baignoire, ni douche en 1999, s'agissant pour eux d'anciens logements qui sont restés en l'état.

Les immigrés non européens résident plus souvent que l'ensemble des Nordistes dans des logements confortables au sens du recensement. Les ressortissants américains devancent tous les autres avec environ neuf logements sur dix " tout confort ".

Des ménages immigrés souvent dans de plus petits logements

Globalement, les ménages immigrés occupent plus de petits logements (moins de 70 m²) : 42% contre 38% pour l'ensemble des Nordistes alors qu'ils comptent généralement davantage de personnes. En particulier, les ménages d'origine africaine, qui sont les plus grands, occupent moins souvent que la moyenne les logements les plus spacieux (100 m² ou plus) : 21% contre 24%.

À nombre de pièces donné, les immigrés sont en moyenne plus nombreux dans leur logement. Par exemple, les ménages comprenant au moins un immigré (personne de référence ou son conjoint) vivent en moyenne à 2,4 personnes dans un trois pièces, contre 2,0 personnes pour les non-immigrés.

Ces contrastes de conditions de logement suggèrent des différences en termes de professions et catégories sociales exposées dans le chapitre 3.

Tableau 1 : STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT DES MÉNAGES IMMIGRÉS EN NORD-PAS-DE-CALAIS

Unité : %

Pays de naissance du chef de ménage ou de son conjoint	Propriétaires	Locataires				Logés gratuitement
		Ensemble	non HLM	HLM	Meublé ou chambre d'hôtel	
Europe	56,7	31,6	13,0	17,4	1,2	11,7
Hors Europe	30,3	64,3	17,7	42,8	3,8	5,3
Ensemble des immigrés	45,4	45,6	15,1	28,3	2,3	9,0
Population du Nord-Pas-de-Calais	55,0	40,1	17,7	20,5	1,9	4,8

Source : Insee - Recensement de la population 1999

Tableau 2 : TYPE DE LOGEMENT DES MÉNAGES IMMIGRÉS EN NORD-PAS-DE-CALAIS

Unité : %

	Maison individuelle	Logement collectif	Autre logement
Europe	81,6	15,0	3,4
Hors Europe	52,6	43,8	3,6
Ensemble des immigrés	69,2	27,3	3,5
Population du Nord-Pas-de-Calais	73,7	23,4	3,0

Source : Insee - Recensement de la population 1999

Tableau 3 : CONFORT DU LOGEMENT DES MÉNAGES IMMIGRÉS EN NORD-PAS-DE-CALAIS

Unités : nombre, %

	Ni baignoire, ni douche	Baignoire ou douche sans chauffage central	Baignoire ou douche avec W.-C. et chauffage central	Nombre de logements
Europe	5,3	23,9	70,8	61 470
Hors Europe	4,2	18,7	77,1	46 119
Ensemble des immigrés	4,8	21,7	73,5	107 589
Population du Nord-Pas-de-Calais	4,7	20,9	74,4	1 491 153

Source : Insee - Recensement de la population 1999

Tableau 4 : NOMBRE MOYEN DE PERSONNES PAR LOGEMENT SELON LE NOMBRE DE PIÈCES

Unité : nombre de personnes

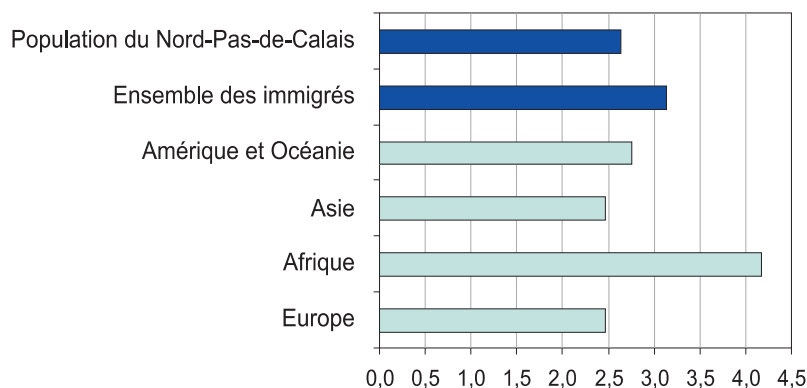
Nombre de pièces	1	2	3	4 et 5	6 et plus	Ensemble
Aucun immigré ⁽¹⁾	1,1	1,4	2,0	2,8	3,4	2,6
Au moins 1 immigré ⁽²⁾	1,2	1,6	2,4	3,4	4,4	3,2

(¹) Parmi la personne de référence ou son conjoint.

(²) La personne de référence ou son conjoint.

Source : Insee - Recensement de la population 1999

Graphique : NOMBRE MOYEN DE PERSONNES PAR LOGEMENT EN NORD-PAS-DE-CALAIS



Source : Insee - Recensement de la population 1999

Page blanche

FORMATION ET EMPLOI

Le niveau d'études de la population immigrée est globalement inférieur à celui de la population régionale dans son ensemble. Cependant, le niveau d'études varie considérablement d'une génération à l'autre. Si la proportion des personnes sans diplôme est importante chez les immigrés les plus âgés, la proportion des détenteurs d'un diplôme d'études supérieures est proche de celle de la population régionale pour les générations plus jeunes.

Les immigrés représentent 4,3% de l'ensemble des actifs de la région. Le taux d'activité des hommes immigrés est comparable à celui des Nordistes mais celui des femmes reste plus faible quoiqu'en nette progression. Le taux de chômage des immigrés est élevé et ils occupent plus souvent que les autres des emplois à faible qualification.

Par rapport à l'ensemble de la population régionale ayant un emploi, les immigrés sont plus souvent ouvriers (42% contre 31%) et moins souvent cadres (28% contre 31%). Ils travaillent plus fréquemment dans la construction, l'industrie et les services aux particuliers.

Témoin d'une immigration ancienne, principalement tournée vers l'industrie, la part des personnes à la retraite est plus importante chez les immigrés que dans l'ensemble de la population, 22% contre 15%, avec des taux qui varient fortement selon les pays d'origine. Dans certaines zones, notamment dans les arrondissements du bassin minier, les retraités représentent 30% de la population immigrée.

Une analyse du niveau d'éducation de la population immigrée nécessite de distinguer les élèves et étudiants en cours d'études des immigrés ayant déjà terminé leur formation.

12 200 élèves et étudiants de 15 ans et plus

La population immigrée du Nord-Pas-de-Calais compte 12 200 élèves et étudiants en 1999. Si on y ajoute les étudiants exerçant un emploi pendant leurs études (et les retraités inscrits dans des cursus universitaires), ce sont 14 800 immigrés qui sont inscrits dans un établissement secondaire ou universitaire. Parmi les 6 700 étudiants de plus de 18 ans, une grande partie arrive en France après avoir obtenu un titre équivalent au baccalauréat à l'étranger. Bien souvent, leur immigration peut correspondre à un parcours de formation pour lequel un passage en France est la solution adaptée aux études suivies - par exemple, parce que la filière n'existe pas dans le pays d'origine ou n'est pas reconnue de la même manière sur le marché du travail. Ces étudiants immigrés comportent une importante proportion d'étrangers - dont 65% viennent d'Afrique, 25% d'Europe et 10% d'Asie. Leur niveau d'éducation, qui conditionne leur entrée dans les écoles et universités de la région, est particulièrement élevé.

Au fil des générations, un niveau de formation plus élevé

Les élèves et étudiants immigrés sont assez peu nombreux par rapport à l'ensemble de la population immigrée vivant dans la région, estimée à 172 600 personnes en 1999.

Pour les personnes ayant terminé leurs études, le niveau de formation atteint dépend grandement de la génération considérée. Ainsi, 67% des immigrés de 60 ans ou plus n'ont aucun diplôme contre 47% des immigrés âgés de 40 à 59 ans et 27% des immigrés âgés de 25 à 39 ans.

Comme pour l'ensemble des habitants du Nord-Pas-de-Calais âgés de 60 ans ou plus, la part des immigrés de cette génération ayant atteint le baccalauréat ou plus est très faible. Près d'un immigré âgé sur quatre a obtenu un diplôme de niveau CEP, BEPC, CAP ou BEP, quand sur l'ensemble de la population régionale appartenant à cette génération c'est le cas d'une personne sur deux.

Au contraire, pour les générations plus jeunes, l'obtention du baccalauréat s'est généralisée, de même que l'accès aux études supérieures, dans une même proportion pour la population immigrée que pour l'ensemble de la population régionale. Persiste toutefois une sur-représentation des personnes sans diplôme : 27% de la population immigrée âgée de 25 à 39 ans, contre 19% dans l'ensemble de la population régionale.

Des différences selon la catégorie socioprofessionnelle, le pays d'origine ou le sexe

Une partie de ces différences trouve des échos dans la structure sociale et professionnelle de la population immigrée. Les cadres sont en grande majorité titulaires d'un diplôme supérieur, les immigrés plus encore que les non-immigrés. Parmi les cadres immigrés, 84% ont un diplôme du supérieur contre 76% pour les non-immigrés. À l'inverse, les ouvriers et employés immigrés sont plus souvent dépourvus de diplômes. Près de quatre sur dix ont obtenu un diplôme technique tel que CAP, BEP ou BEPC tandis que c'est le cas de plus de six employés ou ouvriers non immigrés sur dix. De la sorte, les postes occupés correspondent plus souvent à des postes sans qualification.

Quelques différences de niveau de formation apparaissent suivant le pays d'origine. La part des diplômés de l'enseignement supérieur avoisine les 10% pour les personnes originaires des pays d'Europe. Les populations originaires d'Afrique sub-saharienne, d'Asie, d'Amérique et d'Océanie, bien que moins nombreuses, ont un niveau de formation nettement supérieur à celui de l'ensemble des immigrés et même à celui de la population régionale.

Dans la région comme en France, les femmes sont moins souvent diplômées que les hommes. 25% d'entre elles ne détiennent pas de diplôme contre 22% des hommes. Mais cet écart hommes/femmes est plus important parmi les immigrés (50% pour les femmes et 43% pour les hommes). Néanmoins pour les plus jeunes, cet écart se réduit, il n'est plus que d'un point pour les immigrés de moins de 30 ans ayant terminé leurs études et la proportion de femmes ayant un niveau d'études égal ou supérieur au baccalauréat est plus élevée (42% contre 40%).

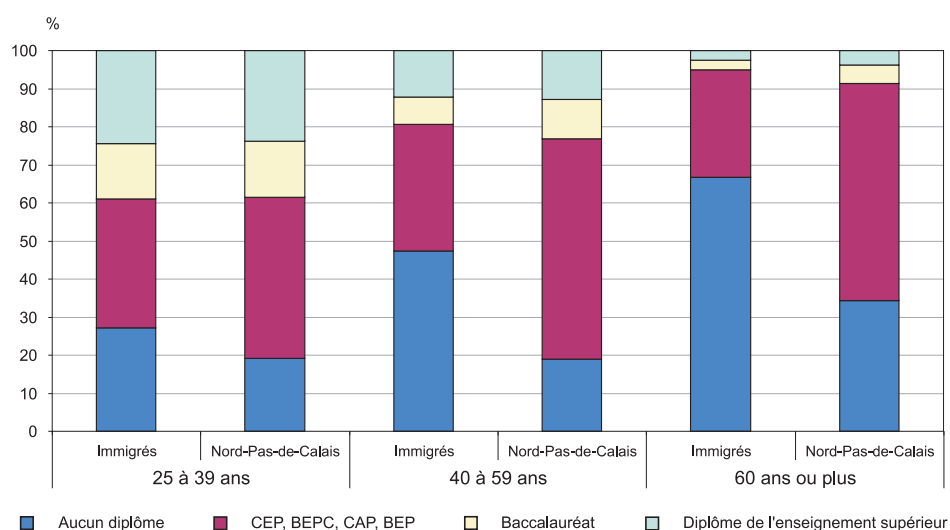
Tableau : NIVEAU D'ÉTUDES DE LA POPULATION IMMIGRÉE DE 15 ANS OU PLUS EN NORD-PAS-DE-CALAIS

Unités : nombre, %

	Immigrés		Ensemble de la population	
	Nombre	%	Nombre	%
Population de 15 ans et plus	165 164	100,0	3 189 104	100,0
Élèves, étudiants (études en cours)	12 156	7,4	423 578	13,3
Ni élèves, ni étudiants	153 008	92,6	2 765 526	86,7
Personnes ayant terminé leurs études	153 008	100,0	2 765 526	100,0
École primaire	71 228	46,6	836 560	30,3
Collège, classes de 6 ^e à 3 ^e , CAP, BEP	45 403	29,7	1 084 480	39,2
Classes de seconde, première et terminale	15 382	10,0	395 546	14,3
Études supérieures, faculté, IUT, etc.	20 995	13,7	448 940	16,2

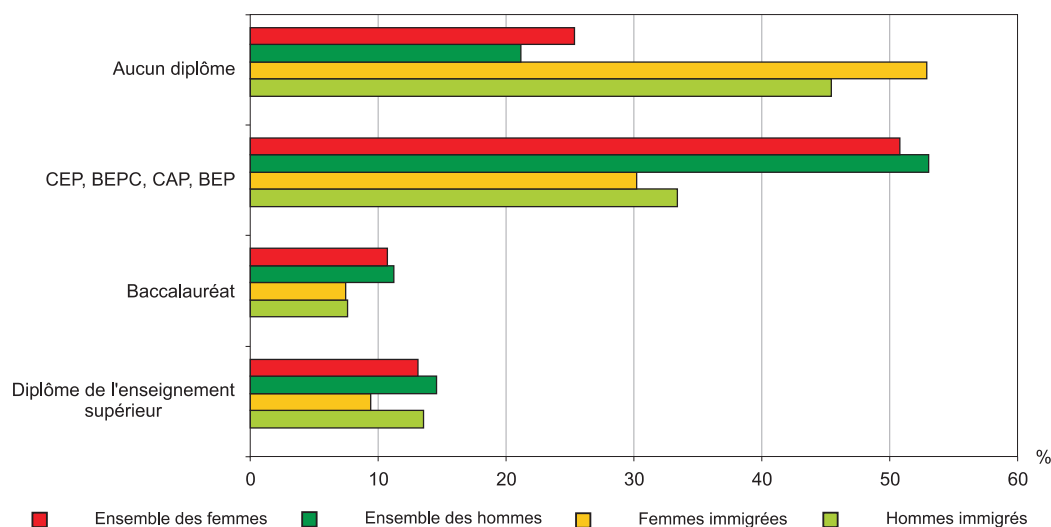
Source : Insee - Recensement de la population 1999

Graphique 1 : RÉPARTITION DE LA POPULATION AYANT TERMINÉ SES ÉTUDES SELON LE DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ OBTENU



Source : Insee - Recensement de la population 1999

Graphique 2 : RÉPARTITION DE LA POPULATION AYANT TERMINÉ SES ÉTUDES SUIVANT LE SEXE ET LE DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ



Source : Insee - Recensement de la population 1999

Population active

En 1999, parmi les immigrés résidant dans le Nord-Pas-de-Calais, 72 000 sont " actifs ", c'est-à-dire qu'ils occupent un emploi (pour 50 500 d'entre eux) ou en recherchent un (pour 21 500 d'entre eux). Parmi ces 72 000 personnes, 43% sont originaires du Maghreb et 37% de l'ancienne Union européenne des " 15 ".

Une diminution de la part des immigrés parmi la population active régionale

La proportion d'immigrés au sein de la population active tend à diminuer dans la région. Elle est passée de 7,9% en 1975 à 4,3% en 1999. Cette baisse reflète la diminution de la part des immigrés dans l'ensemble de la population en âge de travailler. Nombre de personnes issues de courants d'immigration anciens ont maintenant atteint l'âge de la retraite.

Un taux d'activité des hommes immigrés comparable à la moyenne régionale

Globalement, le taux d'activité des immigrés âgés de 15 à 59 ans est inférieur à celui de la population régionale aux mêmes âges (64% contre 68%). Néanmoins, il existe des contrastes importants entre hommes et femmes immigrés. Chez les hommes, le taux d'activité des hommes immigrés est un peu supérieur à celui de l'ensemble de la population (78,2% contre 76,5% en 1999). Le taux d'activité des hommes immigrés nés en Europe atteint même 85,3%.

Une croissance de l'activité féminine immigrée dans la tendance régionale

Chez les femmes, en revanche, les différences d'activité entre immigrées et population régionale sont très marquées, en dépit d'un essor de l'activité féminine au cours des dernières décennies. En 1999, sur 100 femmes immigrées de 15 à 59 ans, 48 sont actives contre 59 parmi les non-immigrées. Si le taux d'activité des femmes immigrées a très fortement progressé, passant de 28% en 1975 à 48% en 1999 chez les 15 à 59 ans, l'écart demeure par rapport aux non-immigrées (passé de 41% en 1975 à 59% en 1999). Des différences très marquées apparaissent suivant l'origine. En 1999, la part des actives parmi les femmes âgées de 15 à 59 ans est de l'ordre de 63% pour les natives de l'Europe alors que la proportion d'actives n'atteint que 37% pour les immigrées originaires du continent africain.

Tableau 1 : NOMBRE D'ACTIFS ET TAUX D'ACTIVITÉ PAR SEXE ET ÂGE EN 1999 EN NORD-PAS-DE-CALAIS

Unités : nombre, %

	Population immigrée du Nord-Pas-de-Calais		Population du Nord-Pas-de-Calais		
	Nombre d'actifs	Taux d'activité	Nombre d'actifs	Taux d'activité	Part des immigrés dans la population active
Hommes	45 773	56,4	944 553	62,1	4,8
15 à 24 ans	1 949	26,7	95 146	31,1	2,0
25 à 39 ans	16 212	86,5	409 404	94,8	4,0
40 à 49 ans	13 831	93,2	267 033	94,8	5,2
50 à 59 ans	12 380	78,0	162 719	80,4	7,6
60 ans ou plus	1 401	5,7	10 251	3,4	13,7
Femmes	26 178	31,2	730 635	43,8	3,6
15 à 24 ans	1 777	23,9	74 174	25,2	2,4
25 à 39 ans	11 116	61,8	326 496	75,2	3,4
40 à 49 ans	8 088	50,1	204 136	71,6	4,0
50 à 59 ans	4 693	39,2	115 256	56,0	4,1
60 ans ou plus	504	1,7	10 573	2,4	4,8
Ensemble	71 951	43,6	1 675 188	52,5	4,3
dont : 15 à 59 ans	70 046	63,5	1 654 364	67,8	4,2
Hommes	44 372	78,2	934 302	76,5	4,7
Femmes	25 674	48,0	720 062	59,0	3,6

Source : Insee - Recensement de la population 1999

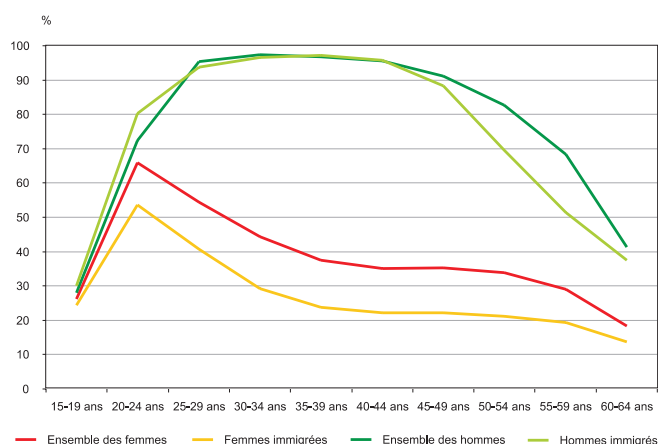
Tableau 2 : TAUX D'ACTIVITÉ ET DE CHÔMAGE DES IMMIGRÉS ACTIFS (DE 15 À 59 ANS) EN NORD-PAS-DE-CALAIS

Unités : nombre, %

	Actifs immigrés	Taux d'activité	
		Hommes	Femmes
Ensemble des immigrés du Nord-Pas-de-Calais	70 046	78,2	48,0
Europe	29 370	85,3	63,1
Hors Europe	40 676	73,0	37,0
Population du Nord-Pas-de-Calais	1 654 364	76,5	59,0
Ensemble des immigrés de France	2 209 693	83,3	59,7
Population de la France métropolitaine	26 018 338	79,3	66,9

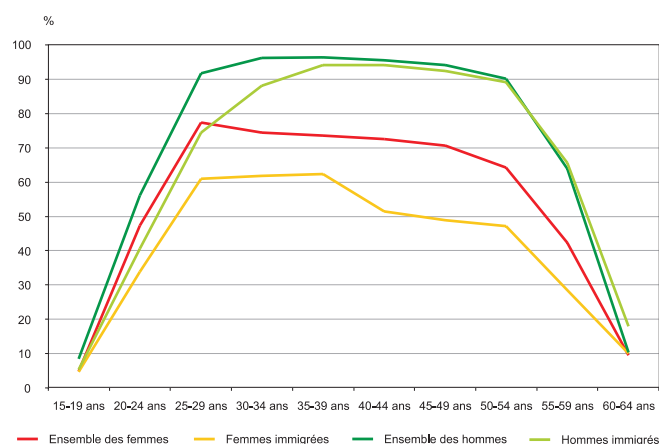
Source : Insee - Recensement de la population 1999

Graphique 1 : TAUX D'ACTIVITÉ DES IMMIGRÉS EN 1975



Source : Insee - Recensement de la population 1975

Graphique 2 : TAUX D'ACTIVITÉ DES IMMIGRÉS EN 1999



Source : Insee - Recensement de la population 1999

En Nord-Pas-de-Calais, le chômage touche davantage les immigrés que l'ensemble de la population : 30% de l'ensemble des immigrés présents sur le marché du travail sont au chômage, contre 18% de l'ensemble de la population active régionale. Il s'agit ici d'un chômage déclaratif, au sens du recensement de la population, auquel correspondent des taux plus élevés qu'au sens du Bureau international du travail.

Les immigrés plus affectés par le chômage

L'écart de taux de chômage entre la population immigrée et l'ensemble de la population régionale ne se résume pas entièrement à des différences d'âge, de niveau de diplôme ou de catégorie socioprofessionnelle.

En effet, à âge donné, les immigrés sont plus frappés par le chômage que les autres. C'est le cas en particulier des plus jeunes : près de la moitié des actifs immigrés âgés de 15 à 24 ans sont sans emploi, un niveau deux fois supérieur à la moyenne régionale pour cette tranche d'âge.

À niveau de diplôme égal, les immigrés sont plus souvent à la recherche d'un emploi. Ainsi, parmi les titulaires d'un diplôme universitaire, les immigrés sont plus touchés par le chômage que les autres. En 1999, près de 18% d'entre eux se déclaraient au chômage, soit une proportion supérieure de onze points à l'ensemble des diplômés de l'enseignement supérieur de la région.

De même, à catégorie socioprofessionnelle donnée, les actifs immigrés sont plus souvent sans emploi. Le risque d'être sans emploi pour un ouvrier ou employé immigré est d'une fois et demie supérieur à celui de son homologue non immigré. Les inégalités sont plus marquées pour un cadre, les immigrés ayant 2,4 fois plus de risque d'être au chômage que les autres.

Le taux de chômage est plus élevé chez les immigrés originaires d'Afrique

Au sein de la population immigrée, le chômage est plus répandu chez les personnes originaires d'Afrique. En 1999, 42 actifs sur 100 issus du continent africain sont sans emploi. En revanche, les personnes d'origine européenne sont moins touchées par le chômage que l'ensemble de la population immigrée. Elles sont même moins souvent au chômage que l'ensemble de la population régionale.

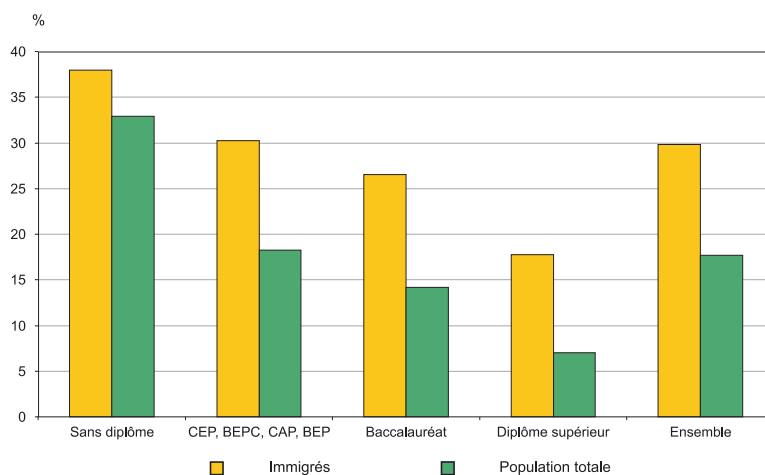
Le chômage touche moins les immigrés devenus Français

Le chômage touche moins les immigrés qui ont acquis la nationalité française que les personnes restées étrangères. Les premiers appartiennent plus souvent que les seconds à des catégories socio-professionnelles moins touchées par le chômage telles que les cadres et les professions intermédiaires. De plus, les personnes naturalisées peuvent prétendre à un certain nombre d'emplois soumis à condition de nationalité (fonction publique). Enfin, selon certaines études¹, il existe une " prime " de naturalisation. À niveau d'éducation et de qualification donné, l'acquisition de la nationalité française semble en effet accroître la probabilité d'emploi.

Aussi bien parmi les immigrés que dans l'ensemble de la population régionale, les femmes sont davantage exposées au chômage. Le taux de chômage des femmes âgées de 15 à 59 ans est supérieur de 5 points à celui des hommes. Dans cette tranche d'âge, plus de la moitié des femmes actives originaires d'Afrique sont à la recherche d'un emploi.

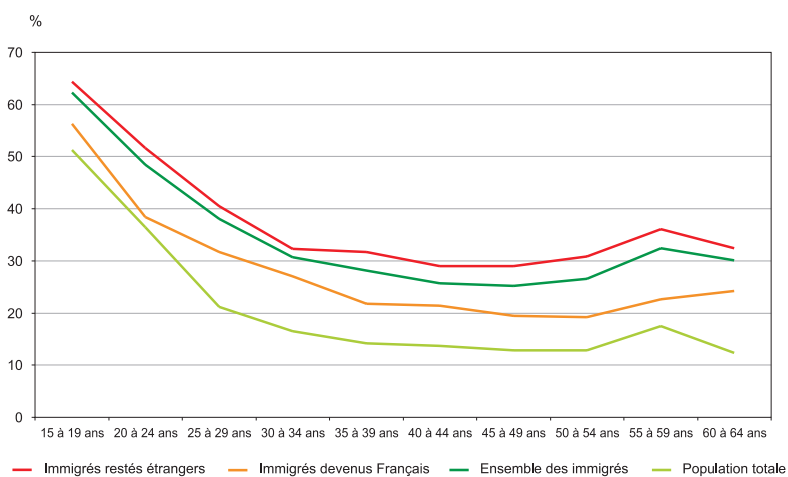
¹ L'acquisition de la nationalité française : quels effets sur l'accès à l'emploi des immigrés ? - France, Portait social - Édition 2005-2006 - Insee - Références - Novembre 2005.

Graphique 1 : TAUX DE CHÔMAGE DES IMMIGRÉS SELON LE DIPLÔME



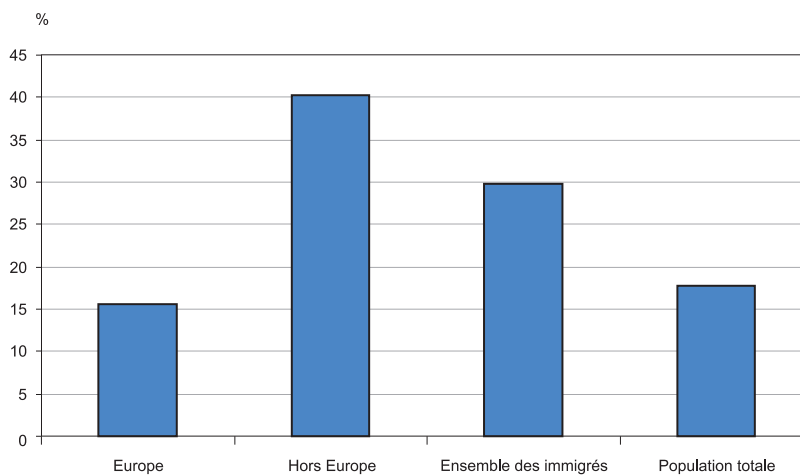
Source : Insee - Recensement de la population 1999

Graphique 2 : TAUX DE CHÔMAGE SELON L'ÂGE EN NORD-PAS-DE-CALAIS EN 1999



Source : Insee - Recensement de la population 1999 - Exploitation complémentaire

Graphique 3 : TAUX DE CHÔMAGE DES IMMIGRÉS SELON LE LIEU DE NAISSANCE



Source : Insee - Recensement de la population 1999

Caractéristiques de l'emploi

Au recensement de 1999, 50 500 immigrés ont un emploi, et représentent près de 4% de l'ensemble de la population active occupée du Nord-Pas-de-Calais.

Une très forte proportion d'ouvriers parmi les immigrés

Les immigrés ayant un emploi sont principalement des ouvriers (42% contre 31% de la population régionale ayant un emploi). À l'inverse, ils occupent moins souvent un poste d'encadrement (cadres, professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires) que les autres (28% contre 33%). Ils sont plus souvent artisans, commerçants ou travailleurs indépendants que l'ensemble de la population régionale.

Des spécificités apparaissent également par pays d'origine. Les plus fortes proportions d'ouvriers se retrouvent parmi les personnes originaires du Maghreb (52%) et du Portugal (60%). Les immigrés issus du continent européen occupent plus souvent des emplois d'encadrement que les natifs d'Afrique du Nord (respectivement 31% et 23%). Bien que moins nombreuses, les populations issues d'Asie, d'Amérique, d'Océanie et d'Afrique sub-saharienne regroupent en leur sein une part de personnes occupant des postes d'encadrement nettement supérieure à celle de l'ensemble des immigrés. Les artisans, commerçants et chefs d'entreprise sont relativement plus nombreux parmi les immigrés originaires d'Italie (11%), d'Afrique (9%) ou d'Asie (14%) que parmi l'ensemble des immigrés (8%) et de la population active régionale ayant un emploi (5%).

Les immigrés relativement plus présents dans la construction, l'industrie et les services aux particuliers

Six immigrés actifs sur dix travaillent dans le secteur tertiaire, contre près de sept personnes sur dix sur l'ensemble de la population active en emploi. Ce résultat correspond en partie à une moindre proportion de femmes parmi la population active immigrée qu'en moyenne régionale. Toutefois, des spécificités existent chez les hommes comme chez les femmes.

Ainsi, les hommes immigrés sont plus présents que les autres dans les secteurs de la construction et de l'industrie. Près de 15% des hommes immigrés travaillent dans la construction et 31% dans l'industrie contre respectivement 9% et 28% de la population masculine régionale. Au sein du secteur industriel, les immigrés sont

davantage employés que les autres actifs dans la production de biens intermédiaires notamment dans le secteur du textile et dans celui de la métallurgie et de la transformation des métaux. Ainsi, 18% des hommes immigrés ayant un emploi font partie de l'industrie des biens intermédiaires contre 13% des hommes non immigrés.

Si les deux tiers des femmes immigrées travaillent dans les services, elles restent proportionnellement plus nombreuses à travailler dans l'industrie que les femmes non immigrées (16% contre 11%). Cet écart correspond en particulier à une sur-représentation au sein de l'industrie des biens intermédiaires, où travaillent 8% des femmes immigrées contre 4% des femmes non immigrées. Au sein des services, en regard de la population féminine régionale, les immigrées sont moins présentes dans l'éducation, la santé ou l'action sociale, et davantage représentées dans les services aux particuliers.

La précarité de l'emploi touche davantage les immigrés

Parmi les salariés, les immigrés occupent plus souvent que les autres des emplois précaires. En 1999, c'est le cas de 20% des immigrés contre 17% des non-immigrés. Les immigrés originaires d'Afrique sont proportionnellement deux fois plus affectés par ce phénomène que ceux issus du continent européen.

Les jeunes sont particulièrement concernés par les formes temporaires d'emploi, les immigrés plus que les autres. Parmi les salariés de moins de 30 ans, 45% des immigrés et 39% des non-immigrés sont dans cette situation. Les risques de fragilité diminuent cependant avec l'âge. Entre 50 et 59 ans, les emplois précaires ne représentent plus que 11% des immigrés salariés et 7% des non-immigrés.

Les immigrés sont également moins présents dans la fonction publique. Les postes y sont souvent soumis à condition de nationalité, ce qui n'explique cependant pas tout l'écart entre immigrés et non-immigrés : 15% des immigrés naturalisés français sont fonctionnaires contre 19% des Français de naissance. La limite d'âge pour de nombreux concours peut contribuer à expliquer cette différence.

Tableau 1 : RÉPARTITION DES IMMIGRÉS ACTIFS AYANT UN EMPLOI SELON LA CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE ET LE PAYS DE NAISSANCE

Unités : nombre, %

	Actifs ayant un emploi	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
Immigrés	50 472	0,3	8,2	11,0	17,1	21,6	41,7
Europe	25 588	0,7	7,1	11,3	19,3	23,6	38,1
Hors europe	24 884	0,0	9,4	10,6	14,9	19,6	45,5
Population du Nord-Pas-de-Calais	1 371 923	1,5	5,2	10,3	23,2	28,7	31,0

Source : Insee - Recensement de la population 1999

Tableau 2 : IMMIGRÉS ACTIFS AYANT UN EMPLOI SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ

Unités : nombre, %

	Immigrés du Nord-Pas-de-Calais			Population du Nord-Pas-de-Calais		
	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes
Nombre total d'actifs ayant un emploi	50 472	32 938	17 534	1 371 923	791 598	580 325
Agriculture, sylviculture, pêche	1,0	0,9	1,2	2,5	3,0	1,8
Industrie	26,1	31,3	16,2	21,2	28,5	11,3
Construction	10,0	14,8	0,9	5,6	9,0	0,9
Commerce	13,5	12,4	15,5	13,7	12,9	14,8
Services	49,5	40,6	66,2	57,0	46,6	71,1
dont :						
services aux entreprises	11,6	12,5	10,0	10,9	12,0	9,5
services aux particuliers	8,8	6,5	13,2	5,9	3,9	8,6
éducation, santé, action sociale	18,2	11,9	30,1	21,3	11,6	34,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee - Recensement de la population 1999

Tableau 3 : RÉPARTITION DES EMPLOIS PRÉCAIRES EN NORD-PAS-DE-CALAIS EN 1999

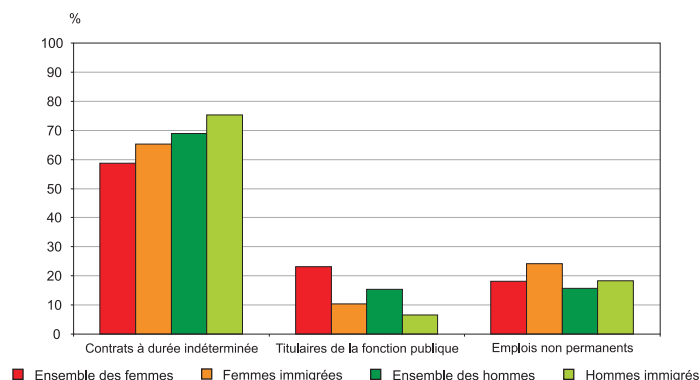
Unité : %

	Ensemble des emplois précaires	Emplois précaires occupés par :		
		l'ensemble des immigrés	des immigrés devenus français	des immigrés restés étrangers
Apprentis sous contrat	7,1	1,8	1,7	1,8
Placés par une agence d'intérim	15,1	16,3	14,8	17,0
Emplois aidés (CES ⁽¹⁾ , emplois-jeunes, etc.)	24,4	22,0	22,0	21,9
Stagiaires rémunérés (SIFE ⁽¹⁾ , etc.)	5,7	6,7	7,4	6,3
Contrats à durée déterminée (CDD, y.c. contrats courts, saisonniers, etc.)	47,7	53,3	54,0	53,0
Total des emplois précaires	100,0	100,0	100,0	100,0

(¹) CES : contrat emploi-solidarité - SIFE : stage d'insertion et de formation à l'emploi.

Source : Insee - Recensement de la population 1999

Graphique : CONDITIONS D'EMPLOI DES SALARIÉS



Source : Insee - Recensement de la population 1999

Les retraités

En 1999, plus de 37 000 immigrés sont à la retraite. Ils représentent 22% de la population immigrée, alors que la part des retraités dans l'ensemble de la population régionale ne s'élève qu'à 15%.

Des retraités immigrés relativement plus nombreux

La proportion des retraités varie selon le pays d'origine. Ainsi, les personnes à la retraite sont fortement présentes au sein des populations d'immigration ancienne. C'est notamment le cas d'un Polonais sur deux et d'un Italien sur trois. Plus généralement, les immigrés venus d'Europe sont près d'un tiers à être à la retraite. A contrario, les immigrés d'origine africaine, asiatique ou américaine, dont l'arrivée en France est plus récente, sont encore souvent actifs. La part des retraités parmi ces derniers est de l'ordre de 12%.

Près de la moitié des retraités immigrés a acquis la nationalité française. Cette proportion atteint les 58% pour les personnes originaires du continent européen et seulement 17% pour les personnes natives du Maghreb.

Sept retraités immigrés sur dix sont d'anciens ouvriers

Parmi les immigrés à la retraite, les anciens ouvriers sont les plus nombreux (68%). Viennent ensuite les employés (16%), les cadres et professions intermédiaires (9%), et les artisans, commerçants et chefs d'entreprise (6%).

Les retraités immigrés sont plus souvent d'anciens ouvriers que dans la population régionale (68% contre 41%) et moins souvent d'anciens cadres ou professions intermédiaires (9% contre 18%).

Reflet de l'évolution au fil des générations, la structure sociale de la population immigrée retraitée est quelque peu différente de la population immigrée active, où l'importance des ouvriers est moindre (44%), tandis que les cadres et professions intermédiaires occupent une place plus grande (23%).

C'est dans la population originaire du Maghreb que les anciens ouvriers sont les plus nombreux (87%). En revanche, la part des personnes qui occupaient des postes d'encadrement est plus importante parmi les immigrés issus du continent européen que dans l'ensemble de la population immigrée (écart de 8 points). Néanmoins, au sein des personnes

d'origine européenne, la situation est contrastée. Par exemple, 94% des retraités d'origine portugaise sont d'anciens ouvriers ou employés.

Des immigrés à la retraite proportionnellement plus nombreux dans l'ancien bassin minier

Plus d'un immigré à la retraite sur trois habite l'arrondissement de Lille, principal foyer d'immigration de la région. Cependant, les retraités n'y représentent que 16% de la population immigrée, soit un niveau proche de la part des retraités dans l'ensemble de la population de l'arrondissement (14%). En revanche, les immigrés à la retraite sont relativement plus présents dans l'ancien bassin minier. Plus de 30% des immigrés résidant dans les arrondissements de Béthune, Lens et Douai sont à la retraite. Il s'agit essentiellement de personnes natives de Pologne (30%), d'Allemagne (23%) et du Maghreb (24%).

Le mode de cohabitation des retraités immigrés diffère suivant le pays d'origine. Ainsi les personnes vivant seules sont proportionnellement plus présentes au sein des populations issues du continent européen (30%), et les personnes vivant en couple relativement plus nombreuses parmi les immigrés natifs du Maghreb (74%).

Tableau 1 : PART DES RETRAITÉS DANS LA POPULATION IMMIGRÉE EN NORD-PAS-DE-CALAIS

Unités : nombre, %

	Ensemble de la population	Retraités	Part des retraités				
			Ensemble	Anciens agriculteurs exploitants	Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise	Anciens cadres et professions intermédiaires	Anciens employés et ouvriers
Immigrés	172 584	37 234	21,6	0,4	1,2	1,9	18,1
Europe	83 277	26 903	32,3	0,7	2,0	3,4	26,2
Hors Europe	89 307	10 331	11,6	0,0	0,5	0,6	10,5
Ensemble de la population	3 994 510	608 994	15,2	1,0	1,2	2,7	10,3

Source : Insee - Recensement de la population 1999

Tableau 2 : PART DES RETRAITÉS PARMI LES IMMIGRÉS SELON LA DATE D'ARRIVÉE EN FRANCE

Unité : %

	Avant 1940	Entre 1940 et 1959	Entre 1960 et 1979	Entre 1980 et 1999
Europe	44,8	36,6	15,6	3,0
Hors Europe	2,8	42,8	49,7	4,7
Ensemble des immigrés	33,0	38,3	25,2	3,5

Source : Insee - Recensement de la population 1999

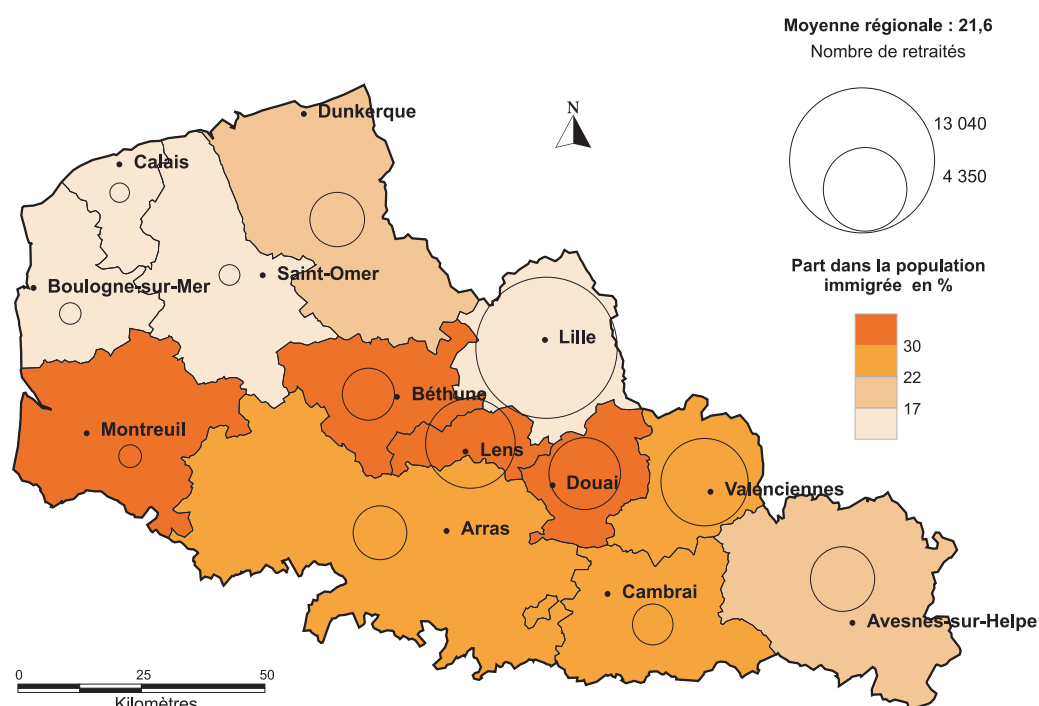
Tableau 3 : LE MODE DE VIE DES RETRAITÉS IMMIGRÉS

Unités : nombre, %

	Ensemble des retraités	Vivent seuls	En couple	À la tête d'une famille monoparentale	Personnes vivant hors ménage	Autre ménage
Europe	26 903	30,2	57,5	3,4	3,1	5,7
Hors Europe	10 331	13,2	73,6	4,4	3,6	5,2
Ensemble des immigrés	37 234	25,5	61,9	3,7	3,3	5,6

Source : Insee - Recensement de la population 1999

Carte : LES RETRAITÉS IMMIGRÉS PAR ARRONDISSEMENT



© IGN - Insee 2005

Source : Insee - Recensement de la population 1999 - Exploitation complémentaire

Concepts - Sources - Définitions

Les immigrés résidant en Nord-Pas-de-Calais sont comparés à l'ensemble de la population régionale ou française, c'est-à-dire l'ensemble des personnes résidant dans la région ou en France métropolitaine en 1999, qu'elles soient immigrées ou non. La population immigrée est composée des personnes nées de nationalité étrangère à l'étranger et entrées en France en cette qualité en vue de s'établir sur le territoire français de façon durable. Il n'existe pas de définition juridique de la qualité d'immigré ; celle qui est présentée ici est strictement statistique. Un immigré peut au cours de son séjour en France acquérir la nationalité française. Par convention, c'est le pays de naissance qui définit l'origine géographique d'un immigré. Dans certains cas, cette convention entraîne des ambiguïtés levées dans le texte (ou en note), par exemple nombre d'immigrés nés en Allemagne sont de nationalité polonaise d'origine.

Les résultats de l'étude proviennent d'une collecte d'informations par questionnaire : le recensement de la population. Il s'agit donc de données déclaratives. Sur le bulletin individuel, la nationalité est demandée selon trois modalités : Français de naissance, Français par acquisition, étranger. Les restrictions inhérentes au recensement de la population ne permettent pas d'affiner la notion de résidence sur le territoire avec la durée de séjour. Rien ne permet, notamment de distinguer l'immigration définitive de l'immigration temporaire. C'est le cas par exemple pour les étudiants étrangers détenteurs d'une carte de séjour provisoire pour la période de leurs études.

Ce document prend donc en compte la totalité des immigrés présents lors du recensement. Dans cette publication, les résultats les plus détaillés sont issus de l'exploitation complémentaire des recensements de la population de 1999 et antérieurs (sondage au quart : un bulletin sur quatre est exploité). Les résultats fournis sont significatifs sur des zones géographiques d'une certaine taille. L'incertitude liée à l'échantillonnage doit être prise en compte en fonction de l'effectif à estimer. On peut ainsi calculer un intervalle de confiance à 95% (un tel intervalle a 95 chances sur 100 de recouvrir le résultat que donnerait un dépouillement exhaustif).

Intervalles de confiance calculés pour quelques résultats observés :

Cas du sondage au quart

Résultat observé	Intervalle de confiance à 95%
1 000 000	996 000 - 1 000 400
100 000	98 700 - 101 300
10 000	9 600 - 10 400
1 000	870 - 1 130
100	60 - 140

L'utilisation des données du recensement de population donne une photographie de la population immigrée en 1999.

Les données 2004-2005 présentées dans le premier chapitre sont issues d'estimations provisoires réalisées à partir du cumul des deux premières enquêtes annuelles de recensement, qui ont eu lieu en début d'année 2004 et 2005. Les résultats ainsi obtenus peuvent s'interpréter comme décrivant une situation moyenne conventionnellement datée de la mi-2004. La nouvelle méthode de recensement substitue au comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans une technique d'enquêtes annuelles en distinguant deux groupes de communes : les communes de moins de 10 000 habitants d'une part, recensées une fois tous les cinq ans par roulement, et les communes de 10 000 habitants ou plus d'autre part, pour lesquelles un échantillon d'adresses regroupant environ 8% de la population est recensé chaque année. Du fait de la nouvelle méthodologie de recensement, ce n'est qu'après un premier cycle de cinq ans que l'ensemble des variables seront assez précises pour être exploitées.

Définitions

Immigré : tout immigré n'est pas un étranger et inversement. La qualité d'immigré est intrinsèque à l'individu tandis que celle d'étranger est susceptible de disparaître (avec la naturalisation française). Les deux populations se recoupent en grande partie sans se confondre. Si la population étrangère se fonde sur le critère unique de nationalité, la population immigrée quant à elle se définit en fonction d'un double

critère, apprécié à la naissance de l'individu, celui de la nationalité et celui du lieu de naissance : un immigré est un résident sur le territoire français, né de nationalité étrangère dans un pays étranger. Ainsi, la population immigrée n'inclut-elle pas les étrangers nés en France.

Acquisition de la nationalité française : un Français par acquisition est né étranger puis est devenu Français. La législation définit les règles d'acquisition de la nationalité qui ont évolué dans le temps.

Ménage : ensemble des personnes qui partagent le même logement (hors collectivité), quels que soient les liens qui les unissent. Un ménage est dit immigré si au moins un des conjoints est immigré.

Personne de référence du ménage : lorsque le ménage ne comprend qu'une famille, la personne de référence est par convention l'homme du couple ou le parent de la famille monoparentale. Lorsqu'il y a plusieurs familles, la personne de référence est l'homme le plus âgé, qu'il soit actif ou non.

Famille : couple, avec ou sans enfants, ou famille monoparentale, c'est-à-dire personne sans conjoint avec un ou plusieurs enfants. Une famille immigrée est une famille dont la personne de référence ou son conjoint est immigré. Seuls les enfants nés à l'étranger sont considérés comme immigrés.

Collectivités : elles sont composées des foyers de travailleurs, des cités universitaires ou foyers d'étudiants, des maisons de retraite ou hospices, des établissements de soins de longue durée, des communautés religieuses, des établissements pour adultes handicapés et des centres d'hébergement ou d'accueil. Les établissements (internats, casernes, établissements pénitentiaires) ne font pas partie des collectivités.

Logement : c'est un local séparé et indépendant utilisé pour l'habitation. On distingue les résidences principales, les logements occasionnels (utilisés une partie de l'année pour des raisons professionnelles), les résidences secondaires et les logements vacants. Les résidences principales sont les logements où les ménages résident la plus grande partie de l'année.

Population active : personnes ayant un emploi ou qui sont à la recherche d'un emploi, ainsi que les militaires du contingent.

Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs d'une population donnée et l'effectif total de cette population.

Chômeurs : au recensement de 1999, sont classées comme chômeurs les personnes qui se sont déclarées "chômeurs (inscrits ou non à l'ANPE)", sauf si elles ont déclaré explicitement par ailleurs ne pas rechercher du travail. La définition du chômage au sens du recensement diffère de celle du Bureau international du travail et du chômage selon l'ANPE.

Taux de chômage : Le taux de chômage correspond au pourcentage de chômeurs dans la population active.

Inactivité : une personne est dite inactive si elle n'est ni en emploi, ni au chômage. Trois types d'inactivité sont ici distingués : les étudiants, élèves, stagiaires en formation ; les retraités, préretraités, retirés des affaires ; les autres inactifs (personnes au foyer, en invalidité, etc.).

Unité urbaine : on entend par unité urbaine une ou plusieurs communes sur le territoire desquelles se trouve un ensemble d'habitations qui présentent entre elles une continuité et comportent au moins 2 000 habitants.

Aire urbaine : une aire urbaine est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40% de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Zone d'emploi : une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent. Effectué conjointement par l'Insee et les services statistiques du ministère du Travail, le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur l'emploi et son environnement.

Les mots pour le dire

Les termes usités dans le langage commun sur le thème de l'immigration font souvent l'objet d'amalgame et de confusion. C'est la raison pour laquelle, il nous a semblé important de faire ce rappel. Cette rubrique propose donc un ensemble de définitions¹ qui sont employées et qui ont un sens précis.

ACCUEIL (POLITIQUE D')

Ensemble de mesures destinées à faciliter l'arrivée et l'installation en France de personnes étrangères en provenance de l'étranger. La politique d'accueil s'adresse aux familles arrivant en France dans le cadre du regroupement familial, aux familles de réfugiés statutaires et aux conjoints étrangers de Français.

ASSIMILATION

Aboutissement supposé ou attendu d'un processus d'intégration (voir ce mot) de l'immigré tel que celui-ci n'offre plus de caractéristiques culturelles distinctes de celles qui sont censées être communes à la majorité des membres de la société d'accueil.

DISCRIMINATION

Manifestation quelconque d'une atteinte portée, volontairement ou non, à l'égalité des droits, à l'égalité des conditions de leur exercice, à l'égalité des traitements mais aussi à l'égalité des obligations de chacun et de tous.

INTÉGRATION

Le terme d'intégration (généralement référé à la situation des immigrés installés de façon durable dans le pays d'accueil) désigne à la fois un processus et les politiques qui ont pour objet de faciliter sa mise en oeuvre. Le processus, inscrit dans la durée, est celui d'une participation effective de l'ensemble des personnes appelées à vivre en France à la construction d'une société rassemblée dans le respect de valeurs partagées (liberté des personnes, laïcité de la vie publique, solidarité) telles qu'elles s'expriment dans des droits égaux et des devoirs communs. Mener une politique d'intégration, c'est définir et développer des actions tendant à maintenir la cohésion sociale au niveau local comme au plan national, de sorte que chacun puisse vivre paisiblement et normalement dans le respect des lois et l'exercice de ses droits et de ses devoirs. Ainsi conçue, une politique d'intégration ne concerne pas seulement les immigrés ; elle n'en doit pas moins prendre en compte les problèmes particuliers que peuvent poser certains d'entre eux.

INTÉGRATION (MODÈLE D')

Ensemble de traditions historiques et de pratiques politiques et administratives caractéristiques d'une politique d'accueil et d'intégration des immigrés dans une société donnée. Il est courant de voir opposer un modèle d'intégration des immigrés durablement installés "à la française", qui serait inspiré par une volonté d'assimilation à un modèle de type anglo-saxon (ou encore néerlandais) qui respecterait l'épanouissement d'un "multi-culturalisme". Une telle opposition paraît devenir de plus en plus artificielle, même si elle continue de nourrir beaucoup de discours sur l'immigration et l'intégration. D'une part en effet, l'histoire de l'immigration en France montre à l'évidence qu'aujourd'hui comme hier la grande majorité des migrants a d'abord été "accueillie" dans des communautés culturelles d'origine qui leur ont permis de sauvegarder au moins pour un temps leur identité avant de leur permettre de négocier avec la société d'accueil une nouvelle appartenance.

RACISME

Ensemble d'attitudes et de comportements, individuels ou collectifs, consistant à réduire autrui à un caractère identitaire considéré comme spécifique, et du même coup comme "inférieur" et/ou nuisible et à légitimer à partir de ce pseudo-constat une entreprise de marginalisation, d'exclusion, voire de destruction de la personne d'autrui et de sa communauté d'appartenance

XÉNOPHOBIE

Crainte de l'étranger, aversion à l'égard de l'étranger et plus généralement de ce qui vient de l'étranger, censé représenter une menace pour la communauté autochtone (ou nationale) d'appartenance du xénophobe. Le racisme (voir ce mot) est une des formes extrêmes d'expression de la xénophobie.

¹ Certains de ces éléments de terminologie ont été définis par la Commission de terminologie et de néologie du domaine social, et sont disponibles sur le site www.social.gouv.fr. D'autres relèvent de la définition du Haut

Bibliographie pour aller plus loin

Insee

Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005 - Près de 5 millions d'immigrés à la mi-2004 - Insee - Insee Première n° 1098, août 2006.

Les transferts intergénérationnels des migrants âgés - Insee - Économie et statistique n° 390, juillet 2006.

La mobilité professionnelle des ouvriers et employés immigrés - Insee - Données sociales - La société française - Édition 2006 - Insee Références - Mai 2006.

Les étudiants étrangers dans le Nord-Pas-de-Calais - Insee Nord-Pas-de-Calais - Pages de Profils n° 11, septembre 2005.

Les immigrés en France - Édition 2005 - Insee - Insee Références - Septembre 2005.

La vie familiale des immigrés - Insee - France, Portrait social - Édition 2003-2004 - Insee Références - Octobre 2003.

La proportion des immigrés diminue dans la région - Insee - Profils Nord-Pas-de-Calais n° 1, janvier 2002.

Population immigrée, population étrangère - Insee - Recensement de la population de 1999 : tableaux thématiques, exploitation complémentaire, France métropolitaine - 2001.

Fasild

Intégration des publics ayant bénéficié d'une régularisation à Roubaix 59 - Brun F., Gacem M., Santana L., AITEC - Fasild - Direction du développement et des politiques territoriales (DDTP) - Centre d'études de l'emploi - Documents de travail n° 56, février 2006.

Les cadres d'origine d'origine étrangère face aux discriminations : du constat statistique au vécu biographique - Santelli E., Boukacem D., Invernizzi A., Gardon E. - Fasild - Synthèse de la recherche - Mars 2006.

Entre mise à l'épreuve et opportunité : des parcours professionnels contrastés dans la fonction publique - Le cas de diplômées françaises nées de parents étrangers ou des DOM-TOM, en Bretagne et Nord-Pas-de-Calais - Giffo A.-M., Blin A.-V., Rousselot L., Cabinet Gers - Fasild - DDTP - 2006.

Actes des Assises nationales du Fasild contre les discriminations - Maison de la Mutualité - Paris - 26 septembre 2005 - Fasild, en ligne sur www.fasild.fr

Besoin et attentes des populations vieillissantes issues de l'immigration dans les villes de Lille, Roubaix et Tourcoing - Capelier T. - Fasild - DDTP - Amnyos Consultants - Rapport final - 2005.

Jeunes diplômés issus de l'immigration : insertion professionnelle ou discriminations ? - Fasild - Collection Études et recherches - La Documentation française - 2005.

Intégration-Discrimination : quelles réalités sur le bassin minier du Pas-de-Calais et la communauté d'agglomération d'Hénin-Carvin ? - Simon P., Chafi M., Kirsbaum T., Epstein R., Cabinet REPS - Fasild - DDTP - 2005.

Femmes d'origine étrangère : travail, accès à l'emploi, discrimination de genre - Fasild - Collection Études et recherches - 2004.

Lutter contre les discriminations dans le domaine du logement dans le département du Nord - Morel S., Demare M., Cabinet Acadie - Fasild - DDPT - 2005.

Autres institutions

Programme régional pour l'insertion des populations immigrées 2004-2006 - Drass Nord-Pas-de-Calais, Préfecture de la région Nord-Pas-de-Calais, en ligne sur www.nord-pas-de-calais.sante.gouv.fr

Besoin de main-d'œuvre et politique migratoire - Centre d'analyse stratégique - Mars 2006 - Rapport en ligne sur www.strategie.gouv.fr

Immigration et présence étrangère en France en 2004 : rapport annuel - Régnard C - Ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité - Direction de la population et des migrations - La Documentation française - 2006.

Jeunes issus de l'immigration - Une pénalité à l'embauche qui perdure - Silberman R., Fournier I. - Céreq - Bref n° 226, janvier 2006.

Le vieillissement des immigrés - Attias Donfut C - Caisse nationale d'assurance vieillesse - Retraite et société n° 44, janvier 2005.

Quels liens aujourd'hui entre l'emploi et l'intégration pour les populations issues de l'immigration ? - Houseaux F., Tavan C. - Revue économique n° 2, mars 2005.

Observatoire statistique de l'immigration et de l'intégration - Groupe permanent chargé des statistiques : rapport 2002-2003 - Haut conseil à l'intégration - 2004.

La fécondité des immigrées : nouvelles données, nouvelle approche - Toulemon L - Ined - Population & Sociétés n° 400, avril 2004.

Les débuts dans la vie active des jeunes issus de l'immigration après des études supérieures - Frickey A., Murdoch J., Primon J-L. - Enquête " Génération 98 " - Cereq - 2004.

Cinq idées reçues sur l'immigration - Héran F. - Ined - Population & Sociétés n° 397, janvier 2004.

Les acquisitions de la nationalité française en 2002 - Ministère de la Justice - Études et statistiques justice n° 24 - 2004.

Omnistats : annuaire des migrations - Agence nationale de l'accueil des étrangers et des migrations - 2004.

Deux siècles d'immigration en France - Agence pour le développement des relations interculturelles - La Documentation française - 2003.

Atlas de l'immigration en France : exclusion, intégration - Noirielle G. - Autrement, Collection Mémoires - 2002.

Ouvrages généraux

L'immigration algérienne dans le Nord-Pas-de-Calais - Genty J.-R. - Éditions l'Harmattan - 1999.

Les Vlaminques ou le dénigrement des immigrés belges. (XIXe siècle) / L'image de l'autre dans l'Europe du Nord-Ouest - Delmaire D., Nielle - Université Charles-de-Gaulle - Lille 3 - 1996.

Les Polonais du Nord ou la mémoire des corons - Ponty J. - Éditions Autrement - 1995.

Présentation des deux organismes partenaires

Le Fasild

Établissement public national à caractère administratif régi par les articles L 767-2 et D 767-1 et suivants du Code de la sécurité sociale, le Fonds d'action et de soutien à l'intégration et à la lutte contre les discriminations (Fasild) est chargé d'une mission de service public. Il est sous tutelle du ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité et du ministère chargé du Budget. Les missions du Fasild sont prévues par la loi du 16 novembre 2001 et par le décret n° 2002-302 du 28 février 2002. L'établissement public a pour mission de favoriser sur l'ensemble du territoire, l'intégration des populations immigrées ainsi que des personnes issues de l'immigration et de contribuer à la lutte contre les discriminations dont elles pourraient être victimes, tenant en particulier à leur race, à leur religion ou à leurs croyances.

Les missions de l'établissement s'articulent autour de deux objectifs. Les actions consacrées aux personnes rejoignant légalement le territoire mettent l'accent sur l'apprentissage de la langue, la connaissance des droits et des devoirs et l'accès à l'autonomie sociale et professionnelle. Dans le cadre de la promotion individuelle, sociale ou professionnelle des personnes présentes de plus longue date, les projets sont développés dans le domaine de la connaissance et de l'égalité d'accès aux droits, dans celui de l'exercice de la citoyenneté et celui de la valorisation de la mémoire et de l'histoire de l'immigration et des apports culturels réciproques. Pour prévenir et lutter contre les discriminations raciales, l'action du Fasild prend appui sur la connaissance des processus et formes de discriminations, sur la sensibilisation et la formation des acteurs publics et de la société civile, sur l'évolution des représentations et enfin sur le soutien aux dynamiques de changement.

La mise en œuvre de cette politique ambitieuse nécessite un engagement dynamique et collectif de tous les acteurs de l'intégration, qu'ils soient publics ou privés.

L'Insee

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) est une direction générale du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie (Minéfi). L'Insee collecte, produit et diffuse des informations sur l'économie et la société française afin que tous les acteurs intéressés (administrations, entreprises, chercheurs, médias, enseignants, particuliers) puissent les utiliser pour effectuer des études, faire des prévisions et prendre des décisions.

L'Insee comprend une direction générale, implantée à Paris et des établissements régionaux, localisés, en général, dans les chefs-lieux de régions, soit vingt-deux directions régionales en France métropolitaine et deux outre-mer (Réunion et Antilles-Guyane ; dans cette dernière zone, la DR est elle-même constituée de trois services régionaux : Guadeloupe, Guyane et Martinique). Les organes régionaux assurent pour leur région les fonctions différentes de l'Insee : ils sont à la fois des échelons de collecte de l'information, des services d'études et des pôles de diffusion de l'information statistique et sociale.

Sites Internet

Fasild

<http://www.fasild.fr>

Insee

<http://www.insee.fr>

Haut conseil à l'intégration

<http://www.social.gouv.fr>

Migrinter, équipe de recherche du CNRS spécialisée dans l'étude des migrations internationales et des relations inter-ethniques

<http://www.mshs.univ-poitiers.fr/migrinter/>

Ined

<http://www.ined.fr>

Cité nationale de l'histoire et de l'immigration

<http://www.histoire-immigration.fr>

Centre d'information et d'études sur les migrations internationales

<http://www.ciem.org>

Haute autorité de lutte contre les discriminations

www.halde.fr

Agence nationale de l'accueil des étrangers et des migrations

<http://www.social.gouv.fr/htm/actu/anaem/sommaire.htm>

Institut régional de la ville

<http://www.irev.fr>